

# 9<sup>e</sup> Comité de pilotage Natura 2000 ZPS des Boucles de la Marne **22 octobre 2019**

Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux  
Sous la présidence de Monsieur Benoît Chevron



# Ordre du jour

14h00	INTRODUCTION : Mot du Président Présentation de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux par le Conservateur Rappels sur Natura 2000
	NATURA 2000 SUR LE TERRITOIRE
	SUIVIS ORNITHOLOGIQUES Intervention de l'AVEN du Grand Voyeux
	MESURES AGROENVIRONNEMENTALES CONTRATS NATURA 2000 CHARTE NATURA 2000
	COMMUNICATION
	EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 Intervention de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et- Marne
	PROJET D'EXTENSION Changis-sur-Marne Citry – intervention de GSM
17h00	VISITE DE TERRAIN SUR LA RNR DU GRAND VOYEUX



# Introduction



# Mot du Président





Agence  
des **Espaces**  
**Verts**



**île de France**



**Réserve Naturelle Régionale**  
**DU GRAND VOYEUX**

# Présentation de la Réserve

160 ha classés en RNR (depuis 2012)

96 ha de zones humides

De nombreuses espèces à enjeux, en particulier des oiseaux : gorgebleue à miroir, Busard des roseaux, Bruant des roseaux, Rousserolle turdoïde...

→ Enjeu roselière



# Natura 2000 dans les roselières du Grand-Voyeux

Entretien de chenaux de restauration des continuités hydrauliques  
Entretien des roselières par faucardage



# Natura 2000 et le pâturage au Grand-Voyeux

Ouverture des milieux

~90 moutons solognots, pâturage à l'année



Merci de votre attention !



# Rappels sur Natura 2000

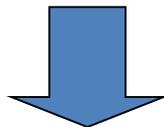


# Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Maillage de sites remarquables visant des espèces et habitats rares ou menacés en Europe

## Directive Oiseaux (1979 et 2009)

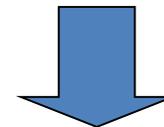
Protection des espèces d'oiseaux et de leurs habitats



**ZPS** = Zone de Protection Spéciale

## Directive Habitats (1992)

Conservation des habitats naturels de la faune et de la flore



**ZSC** = Zone Spéciale de Conservation

**ZPS + ZSC = Réseau Natura 2000**

# Qu'est-ce que Natura 2000 ?

## Objectifs :

- Préservation de la biodiversité
- Maintien des activités socio-économiques du monde rural
- Gouvernance locale
- Valorisation des territoires

## Comment ?

Par la délimitation à l'échelle européenne d'un ensemble de sites reconnus pour leur valeur écologique  
= **Réseau NATURA 2000**

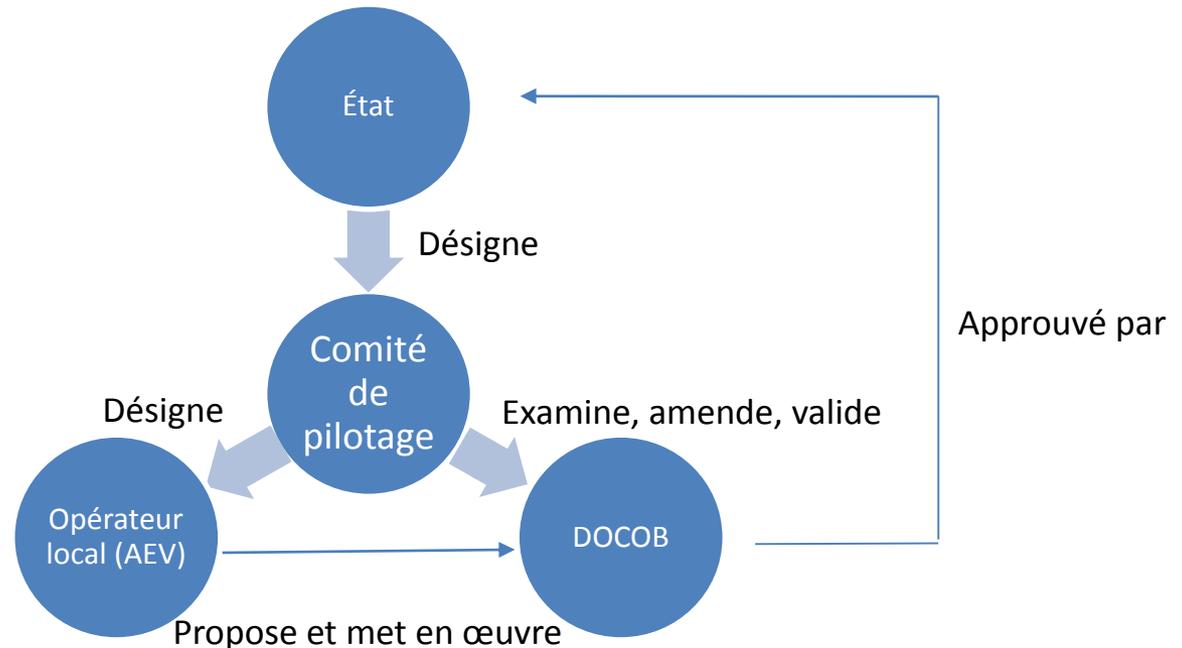


## Obligation de résultat :

Maintien des espèces et des habitats dans un état de conservation favorable

# La démarche Natura 2000

- Copil : collectivités locales, représentants de l'Etat, socioprofessionnels, propriétaires, exploitants et usagers du site, experts scientifiques, associations agréées de protection de l'environnement
- Elit :
  - Son Président parmi les élus des collectivités territoriales de situation
  - La structure porteuse qui rédige et mets en œuvre le DOCOB
- DOCOB : état des lieux du patrimoine naturel et des activités socio-économiques ; orientations de gestion



# Les outils Natura 2000

## o Une démarche volontaire

2 outils incitatifs pour les propriétaires et exploitants:

- Contrats Natura 2000
- Charte Natura 2000

## o Un régime réglementaire spécifique

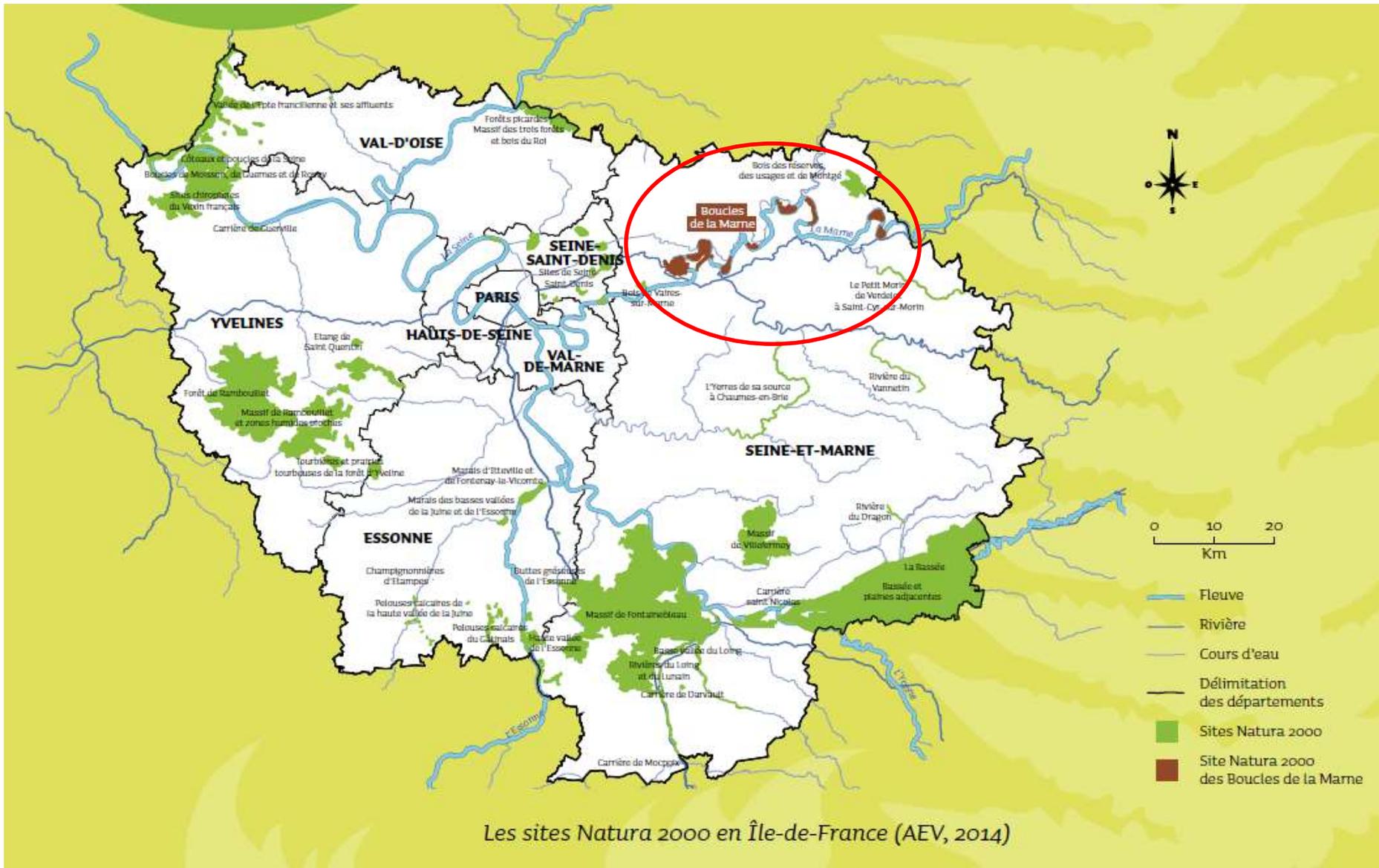
- Évaluation des incidences Natura 2000

= Concertation avec les gestionnaires et usagers

# Natura 2000 sur le territoire

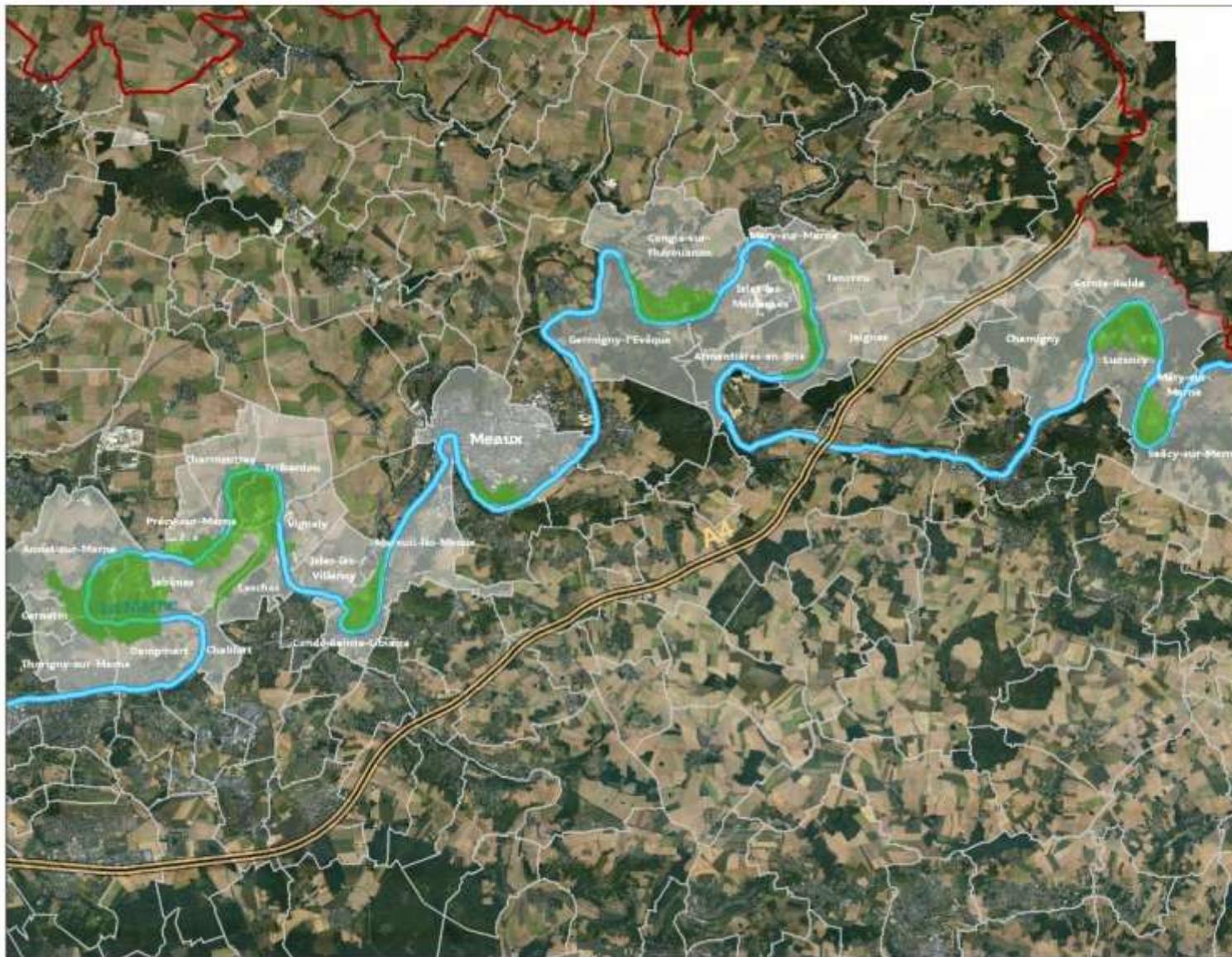


# Natura 2000 sur le territoire



# Site Natura 2000 des Boucles de la Marne

ZPS FR1112003 "Boucles de la Marne"



Localisation en Île de France  
Légende

- Autoroute
- Zone Natura 2000
- La Marne
- Communes concernées
- Départements
- Communes



0 2,5 5 Kilomètres

- sources:
- © AEV - Tous droits réservés
  - © DIREN 2006
  - © IAURIF, Source IAURIF 2000
  - © IGN BDCARTHAGE 2008
  - © InterAtlas 2008

15/07/2010  
auteur: B.Leflaure





2650 ha



## Mosaïque de milieux

➔ Support d'une diversité biologique exceptionnelle  
Plus de 270 espèces d'oiseaux ➔ Natura 2000

# 11 espèces d'intérêt communautaire (Annexe I Directive Oiseaux) + 2

1 - Œdicnème criard



2 - Pie-grièche écorcheur



3 - Bondrée apivore



4 - Milan noir



5 - Pic noir



6 - Martin-pêcheur



7 - Sterne pierregarin



8 - Mouette mélanocéphale



9 - Butor étoilé



10 - Gorgebleue à miroir



11 - Blongios nain



12 - Busard des roseaux



13 - Pic mar



**Autres espèces et milieux également pris en compte**

# Historique de ce site Natura 2000

Désignation par  
arrêté ministériel



Avril 2006

2009

Approbation DOCOB  
par le Préfet

2010



2019



1

État des lieux

2

Analyse

3

Élaboration de mesures  
de gestion

Signature, mise en  
œuvre des contrats de  
gestion et de la charte

# Historique du site Natura 2000

- 2 février 2011 : 3<sup>ème</sup> Copil désigne Région IDF structure porteuse pour la mise en œuvre du DOCOB
- 2011 : convention Région – AEV animation (4<sup>ème</sup> Copil)
- 15 novembre 2011 : 5<sup>ème</sup> Copil
- 26 février 2013 : 6<sup>ème</sup> Copil
- 28 mai 2015 : 7<sup>ème</sup> Copil



- 1<sup>er</sup> janvier 2018 : Région maintenue structure porteuse et présidence M. Benoît Chevron (courrier Préfet aux collectivités territoriales)
- 28 juin 2018 : 8<sup>e</sup> Copil

# L'Agence des espaces verts

**Organisme associé de la Région Île-de-France**  
**Établissement public loi 1976**  
**Équilibre ville / nature**  
**15 000 hectares de forêts, sites naturels et agricoles gérés pour le compte de la Région Île-de-France.**

## 4 missions essentielles :



**Aménager le territoire**



**Accueillir le public et favoriser l'accès aux espaces verts de proximité**



**Maintenir l'agriculture périurbaine**



**Préserver la biodiversité**

## Chiffres 2015

PRIF créé en	1977
Superficie totale du PRIF:	867 ha
Total acquis en jouissance :	254,1 ha
%age acquis en jouissance :	29 %

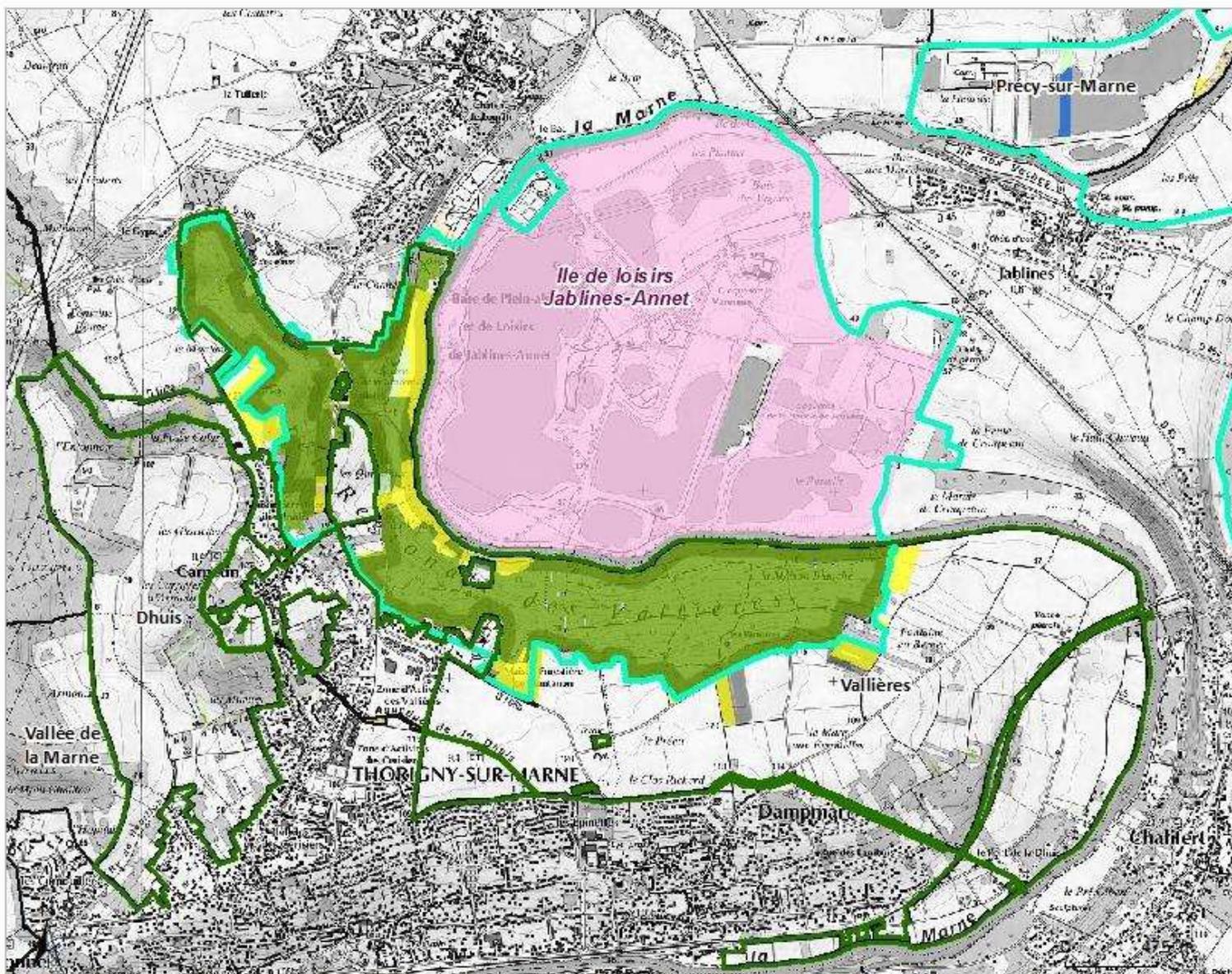
# Forêt régionale des Vallières

## Périmètres régionaux d'intervention foncière



### Superficie acquise en jouissance par commune :

Annet-sur-Marne (77) :	96,7 ha
Carnetin (77) :	2,3 ha
Dampmart (77) :	103,9 ha
Thorigny-sur-Marne (77) :	51,1 ha



- PRIF
  - Autre PRIF
  - Site Natura 2000 Boucles de la Marne
  - îles de loisirs régionales
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés
- autre
  - espace paysager
  - plan d'eau / eau
  - espace agricole
  - espace boisé
  - espace naturel

1:30 000 (A4)

### Chiffres 2015

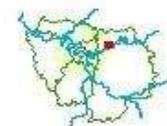
PRIF créé en	1993
Superficie totale du PRIF:	193 ha
Total acquis en jouissance :	8.5 ha
%age acquis en jouissance :	4 %

# Espace naturel régional de Précý-sur-Marne

## Périmètres régionaux d'intervention foncière

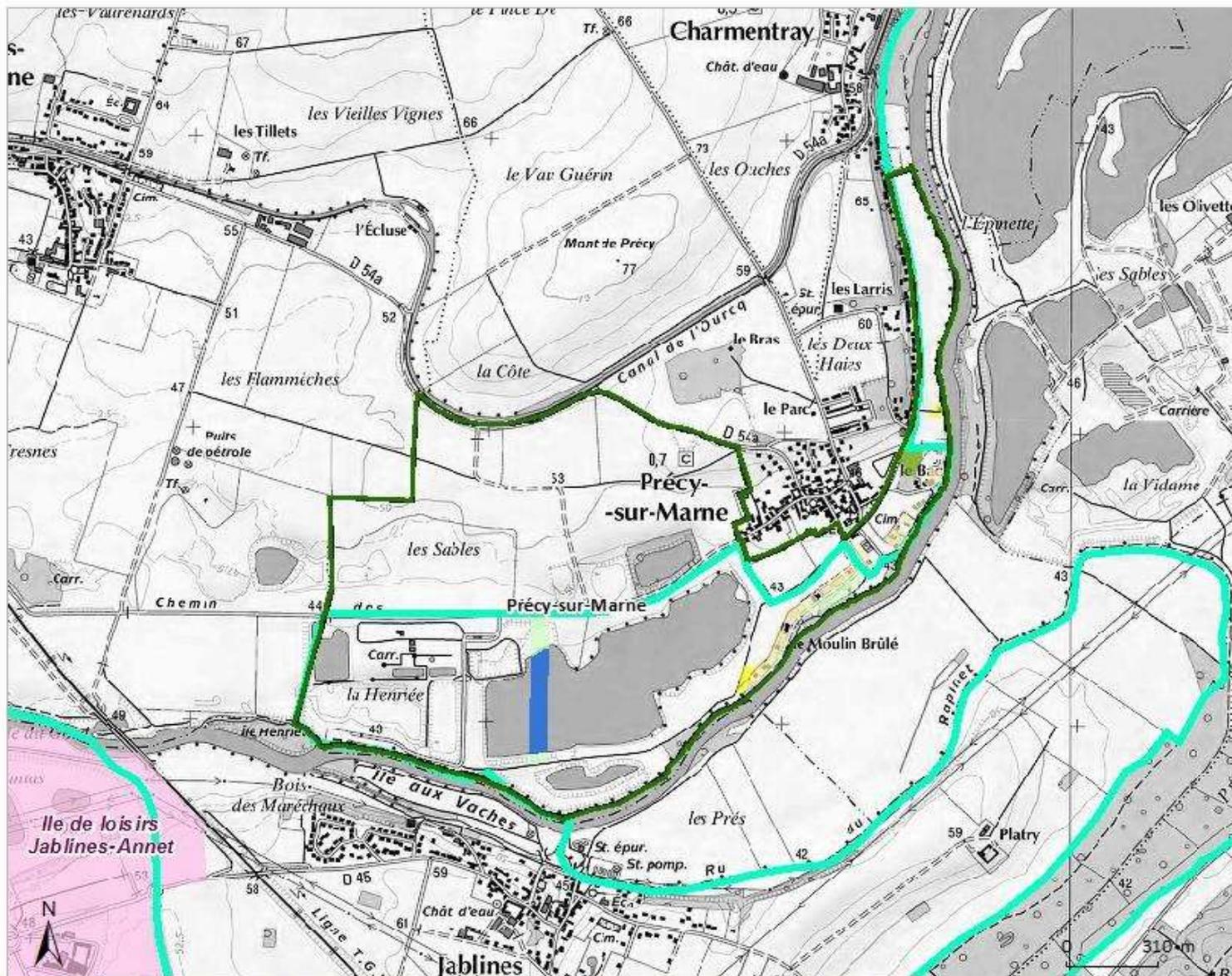


Île de France



Superficie acquis en jouissance par commune :

Précý-sur-Marne (77) : 8,5 ha



- PRIF
- Autre PRIF
- site Natura 2000 Boucles de la Marne
- îles de loisirs régionales

Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés

- autre
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- espace agricole
- espace boisé
- espace naturel

1:19 469 (A4)

### Chiffres 2015

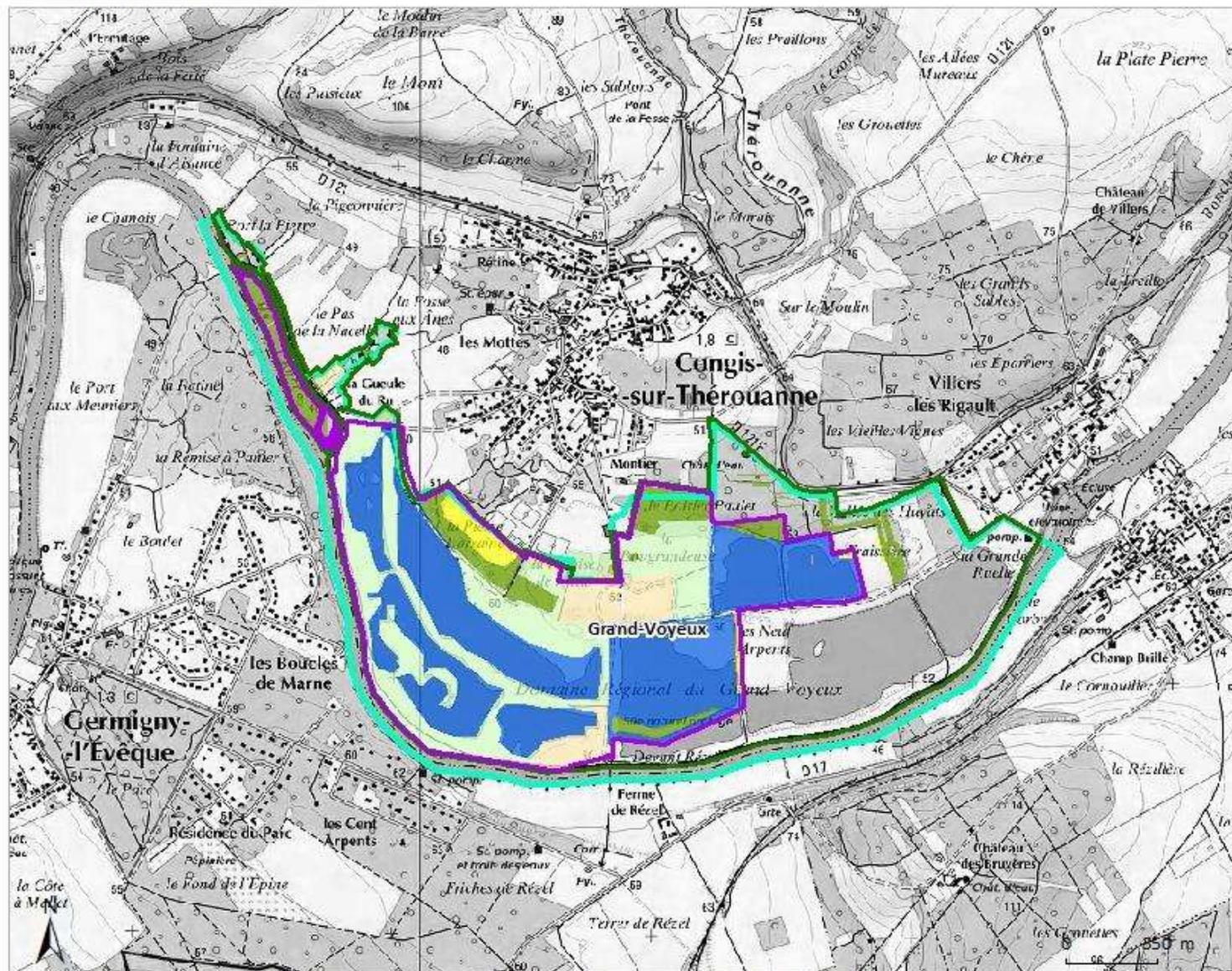
PRIF créé en	1999
Superficie totale du PRIF :	241 ha
Total acquis en jouissance :	158,8 ha
%age acquis en jouissance :	66 %

# Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

## Périmètres régionaux d'intervention foncière



Superficie acquise en jouissance par commune :  
Congis-sur-Thérouanne (77) : 158,8 ha



- PRIF
  - Réserves Naturelles Régionales
  - Autre PRIF
  - Site Natura 2000 Boucles de la Marne
- Nature des espaces acquis en jouissance et/ou gérés**
- autre
  - espace paysager
  - plan d'eau / eau
  - espace agricole
  - espace boisé
  - espace naturel

1:22 133 (A4)

# Animatrice Natura 2000

- Formation : Master 2 gestion de la biodiversité et des écosystèmes, gestion de l'environnement
- Expériences : DIREN Ile-de-France (Bilan Natura 2000 francilien), MNHN (Stratégie de création des aires protégées), UICN France (Gestion des aires protégées)
- 40% temps : site Natura 2000 des Boucles de la Marne
- 60% temps : 2 sites Natura 2000 :
  - Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny
  - Bois de Vaires-sur Marne

# Suivis ornithologiques



# Suivi des espèces prioritaires

- Inventaire complet : 2009 (DOCOB)
- Depuis, contributions des ornithologues bénévoles

Alexandre Faucher ; Alexandre Lainé ; Catherine Escudié ; Chloé Chabert ; Charlène Guillon ; Emmanuel Bouclet ; Eric Perret ; Dauren Omarov ; François Bouzendorf ; Guillaume Larrègle ; Guillaume Passavy ; Isabelle Bergia ; Jean Delannoy ; Julien Bottinelli ; Julien Birard ; Jean-François Magne ; Lucie Landais ; Lucille Bourgeois ; Lydie Baranton ; Loriane Mameli ; Lydie Baranton ; Maxime Zucca ; Monique Laporte ; Nathalie Lautier ; Olivier Laporte ; Olivier Plisson ; Philippe Décourneau ; Pascal Lepoulain ; Philippe Persuy ; Pierre Rivalin ; Romain Huchin et Sarah Esnault ; Régis Legros ; Richard Muguet ; Robin Panvert ; Romain Provost ; Stéphane Mallard ; Sébastien Vanloo ; Sylvain Vincent ; Sylvestre Plancke / CG77 ; Sylvie Vabre ; Théo Hervé ; Thomas Bitsch ; Vincent Le Calvez ; l'ensemble du groupe local LPO IDF Vallée de la Marne (VDM)

- Convention de partenariat signée avec la LPO IDF (dédommagement suivis)

- 13 espèces prioritaires
- Enjeu de conservation :  
risque x valeur patrimoniale



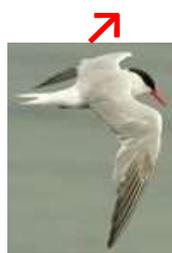
# Enjeu de conservation fort

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Remarque du DOCOB	Situation 2018-2019
<b>Blongios nain</b> 5-10	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; nicheur très rare et en danger en IDF ; Vulnérable en France.	<b>Régression prévisible</b> <b>Sauf gestion favorable des roselières</b>	Jablines : 2 couples probables en 2018 / 1 en 2019 Parc du Pâtis : 1 couple nicheur probable Grand Voyeux : 3 à 4 mâles chanteurs en 2018
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières, la pollution des eaux et les dérangements		
<b>Butor étoilé</b> 5-10	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; hivernant rare en IDF et localisé, rare en France. Nicheur disparu d'IDF.	<b>Régression prévisible</b> <b>Sauf gestion favorable des roselières</b>	Jablines: 2 à 3 hivernants
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
<b>Gorgebleue à miroir</b> 10-12	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce très rare en IDF. Vulnérable en IDF, non menacée en France.	<b>Espèce en expansion mais population isolée et risque de régression des habitats</b>	Précy/Marne : 1 nidification probable, 1 possible et 3 individus en halte migratoire en 2018 / rien en 2019 Pré du refuge / Olivettes : 1 chanteur respectivement en 2018 / 1 couple en 2019 Grand Voyeux : 6 à 8 mâles chanteurs en 2018 / 2019
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
<b>Busard des roseaux</b> 0	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce très rare et en danger critique d'extinction en IDF, localisée ; vulnérable en France.	<b>Régression prévisible</b> <b>Sauf gestion favorable des roselières et mise en défens</b>	Jablines: 1 couple en 2018 / vu une fois en 2019 mais pas ensuite Grand Voyeux : 1 couple 2018/2019
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible, menacée par l'évolution naturelle des roselières et par la fréquentation		



# Enjeu de conservation fort

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Remarque du DOCOB	Situation 2018-2019
<b>Mouette mélanocéphale</b> 15-28	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; nicheur assez rare et quasi menacé en IDF, en augmentation et non menacé en France. <b>Risque fort</b> ; population faible menacée par le dérangement et l'évolution de la végétation des îlots (habitats faiblement représentés et dépendants de mesures de gestion)	<b>Disparition prévisible</b> <b>Sauf gestion des îlots dénudés et mise en défens</b>	Échecs en 2018 et 2019
<b>Sterne pierregarin</b> 13-25	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; nicheur assez rare et vulnérable en IDF ; non menacé en France. <b>Risque fort</b> ; population faible menacée par le dérangement et l'évolution de la végétation des îlots (habitats faiblement représentés et dépendants de mesures de gestion)	<b>Disparition prévisible</b> <b>Sauf gestion favorable des îlots dénudés</b>	Jablins: nicheur possible (2 à 5 couples en 2018 et 2 à 3 couples en 2019) Olivettes: dérangement en 2018, 3 couples en 2019 Parc du Pâtis: 4 à 5 couples en 2018, 4 en 2019 Grand Voyeux: 2 couples nicheurs en 2018 / 3 couples en 2019 Luzancy: nicheur : 30 individus en 2018 / 35 individus en 2019
<b>Œdicnème criard</b> 12	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; nicheur rare et quasi menacé en IDF et en France <b>Risque fort</b> ; espèce bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.	<b>Régression prévisible</b> <b>Sauf conservation et gestion des pelouses et friches pionnières</b>	15-19 couples nicheurs dans la ZPS et ses alentours



# Enjeu de conservation assez fort à faible

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Remarque du DOCOB	Situation 2018-2019
<b>Pie-grièche écorcheur</b> 0-5	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; nicheur assez rare en IDF ; quasi menacé en IDF et en France	<b>Risque de régression</b>  <b>Sauf gestion des friches piquetées et haies arbustives.</b>	Jablines: tentative en 2018 / pas d'observation en 2019 Précy-sur-Marne: une observation de femelle en 2018 (celle de Jablines?) / pas d'observation en 2019 Pré du refuge : une observation en 2018 (erratique?) Armentières à proximité ZPS : un couple certain en 2018 et probable en 2019 Luzancy: un couple certain en 2018 et 2019
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Menacée par l'urbanisation et la disparition des gros insectes.		
<b>Milan noir</b> 4	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce rare en IDF, localisée ; non menacée en France.	<b>En partie dépendant du maintien des décharges. Habitats de reproduction non menacés</b>	Jablines: un couple observé en 2018, 1 probable en 2019 Précy-sur-Marne: 1 couple probable en 2019 Marais du refuge : deux couples nicheurs probables en 2018 et certain en 2019 Olivettes: 1 couple nicheur certain en 2018 et 2019 Grand Voyeux: un à trois couples nicheurs possibles à proximité ZPS en 2018 et 2019
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée par la fermeture des centres de stockage de déchets		



# Enjeu de conservation assez fort à faible

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque	Remarque du DOCOB	Situation 2018-2019
<b>Bondrée apivore</b> 0-2	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; espèce rare et vulnérable en IDF ; non menacée en France.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	2 couples nicheurs à proximité ZPS en 2018 (1 <sup>ère</sup> et dernière boucle) Peu de précisions pour 2019 mais plusieurs individus observés
	<b>Risque : Faible</b> ; Risque moyen d'altération habitats de chasse ; risque faible d'altération habitats de reproduction		
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> 5-13	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare IDF, bien répartie ; Vulnérable en France.	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	Contacts réguliers en bords de Marne
	<b>Risque : Faible</b> ; Les berges abruptes sont peu menacées		
<b>Pic noir</b> 1-2	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare et non menacée en IDF et France.	<b>Population non dépendante de mesures de conservation particulières</b>	Jablins: vu régulièrement mais pas de preuve de nidification Vallières : 1 couple nicheur probable en 2018/2019 Pré du Refuge: 1 couple probable en 2018 Parc du Pâtis: fréquente le site Grand Voyeux: un à deux couples probables
	<b>Risque : Faible</b> ; Population faible mais en augmentation, habitats peu menacés		
<b>Pic mar</b> 0	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare et non menacée en IDF et France.	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	Les Vallières: 4 couples probables Pré du Refuge : un couple nicheur possible
	<b>Risque : Faible</b> ; Population faible mais en augmentation ; Habitats peu menacés		





# Intervention de l'AVEN



# Etat des lieux de la nidification des espèces d'intérêts communautaires ZPS des Boucles de la Marne (RNR du Grand-Voyeux – Parc naturel du Pâtis) 2015-2019



Espèces d'intérêts communautaires Annexe I Directive Oiseaux ZPS des Boucles de la Marne	Enjeux de conservation ZPS des Boucles de la Marne (d'après DOCOB)	Nidification sur la RNR du Grand-Voyeux			Nidification sur le Parc naturel du Pâtis		
		Régulière	Occasionnelle	De passage	Régulière	Occasionnelle	De passage
Oedicnème criard	Fort	X					
Sterne pierregarin	Fort	X			X		
Blongios nain	Fort	X			X		
Butor étoilé	Fort			hivernation			hivernation
Gorgebleue à miroir	Fort	X					X
Mouette mélanocéphale	Fort		X				X
Busard des roseaux	Non évalué	X					
Pie-grièche écorcheur	Assez fort						
Milan noir	Assez fort			X			
Pic noir	faible	X				X	
Martin-pêcheur d'Europe	Faible			X			X
Bondrée apivore	Faible			X			

# Une saison de nidification sur la RNR du Grand-Voyeux - 2019

- 10<sup>ème</sup> année consécutive de nidification du couple de Busard des roseaux → 0 *juvéniles volants*
- Population stable pour la Gorgebleue à miroir  
→ 6 à 8 *mâles chanteurs*
- Echec de nidification pour la Sterne pierregarin  
→ 0 *juvéniles à l'envol*
- Nidification probable du Blongios nain  
→ 1 à 2 *couples probables*
- Absence d'Oedicnème criard en période de nidification

Espèces non retenues dans l'Annexe I mais d'intérêts patrimoniaux :

- Rousserolle turdoïde : 1 à 2 couples probables
- Locustelle lusciniôïde : 1 couple probable

Busard des roseaux, juvénile – août 2014 – R.Huchin (AVEN)



Gorgebleue à miroir – 2014 – R.Huchin (AVEN)





Sources : Google Satellite 2016, AVEN 2018 (Cetia 2018)

0 200 400 m

## Observations de la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) sur la RNR du Grand-Voyeux saison de nidification 2018

Carte réalisée sous QGIS 2.14.19 - novembre 2018  
AVEN du Grand-Voyeux

- chant en période de nidification
- transport sacs fécaux ou nourriture



## Au fil des jours sur la RNR du Grand-Voyeux – Etat des populations et tendances évolutives

<b>Espèces Nat2000</b>	<b>Nb couples 2016</b>	<b>Nb couples 2017</b>	<b>Nb couples 2018</b>	<b>Tendance</b>
<b>Blongios nain</b>	<b>1 à 2</b>	<b>1 à 3</b>	<b>0 à 3</b>	
<b>Busard des roseaux</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Gorgebleue à miroir</b>	<b>4 à 8</b>	<b>4 à 6</b>	<b>4 à 8</b>	
<b>Pic noir</b>	<b>0 à 2</b>	<b>0 à 1</b>	<b>0 à 1</b>	
<b>Mouette mélanocéphale</b>	<b>0 à 3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Oedicnème criard</b>	<b>1</b>	<b>1 à 2</b>	<b>0 à 1</b>	
<b>Sterne pierregarin</b>	<b>7 à 9</b>	<b>3 à 4</b>	<b>2 à 4</b>	
<b>Milan noir</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Butor étoilé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Bondrée apivore</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	



# Une saison de nidification sur le Parc naturel du Pâtis (Meaux) - 2019

- Nidification probable du Blongios nain
  - Observations le 4 juin (mâle), puis 4 juillet (couple)
  - un individu tardif le 3 octobre
- Nidification de la Sterne pierregarin
  - 3 à 4 couples nicheurs
  - 1 seul poussin observé



Espèces non retenues dans l'Annexe I mais d'intérêts patrimoniaux :

- Bouscarle de cetti : 1 à 2 couples probables
- Pic épeichette : 1 couple probable

## Au fil des jours sur le Parc naturel du Pâtis – Remarques

- Présence régulière du Pic noir – Nidifications occasionnelles probables
- Présence régulière du Martin-pêcheur d'Europe – Nidifications en bords de Marne
- Observation d'un mâle Gorgebleue à miroir en période de nidification (2015)
- Observations régulières du Butor étoilé en période d'hivernage



Pic noir – 2013 – R.Huchin (AVEN)

- Observations chaque années du Blongios nain en période de nidification (depuis 2015) – Nidifications probables (1 à 2 couples)
- Bastion important pour la nidification de la Sterne pierregarin à l'échelle de la ZPS : 6 à 10 couvaisons (2015, 2016, 2017), 3 à 4 couvaisons (2018, 2019)

# Les mesures agroenvironnementales et climatiques



# Les mesures agroenvironnementales

= Contrats Natura 2000 en zone agricole

- Pour les agriculteurs
- Dans la ZPS
- Sur des parcelles déclarées à la PAC

19 agriculteurs sur les Boucles de la Marne – 475 ha

- 20 jours/ an consacré par l'animatrice à l'animation du PAEC
- Rencontre des agriculteurs, sensibilisation

=> Mise en place ou maintien de pratiques favorables aux espèces-cibles du site Natura 2000

**-> Spécificité des Boucles à préserver: mosaïque culture/gel/prairies/bois**



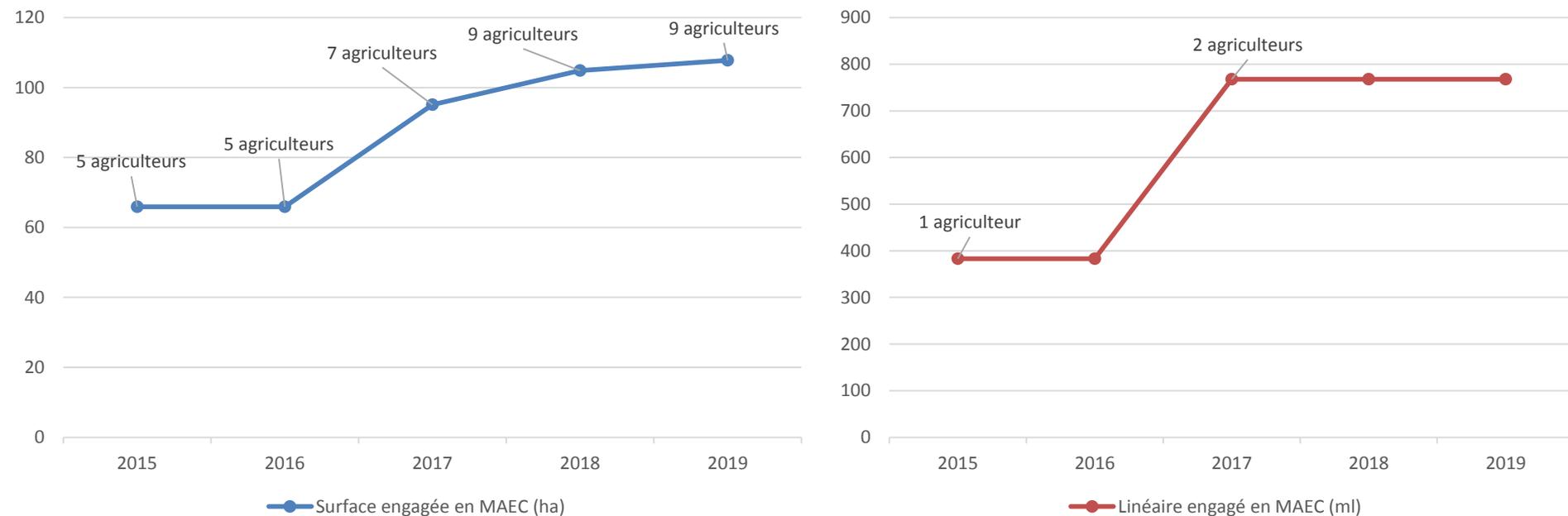
# Les mesures agroenvironnementales

## 16 MAEC proposées

- 3 mesures en faveur de la création de prairies
- 3 mesures en faveur de l'entretien de prairies
- 2 mesures en faveur de la création de bandes enherbées « refuge »
- 1 mesure pour les parcelles en gel
- 2 mesures pour la création de couverts favorables à l'avifaune
- 1 mesure en faveur de la mise en place de pâturage
- 1 mesure pour l'entretien des haies
- 1 mesure pour l'entretien des arbres alignés
- 1 mesure pour l'entretien des ripisylves
- 1 mesure pour l'entretien des bosquets



# Les mesures agroenvironnementales



Surfaces / linéaire et nombre d'agriculteurs / d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2019

# Les mesures agroenvironnementales

## Les chiffres clés: 9 agriculteurs engagés en MAEC

	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Total surfaces (ha)	65,89	0	29,22	9,72	2,95	<b>107,78 ha</b>
% surf en MAEC	12	0	5	2	0,6	<b>22,5 %</b>
Total linéaire (ml)	383	0	385	0	0	<b>768 ml</b>
Total financements 1 an (€)	23 403,73	0	5197,27	5427,62	1770,00	<b>35 798,63 €</b>
Total financements 5 ans (€)	117 018,659	0	25 986,36	27 138,12	8850,00	<b>178 993,15 €</b>

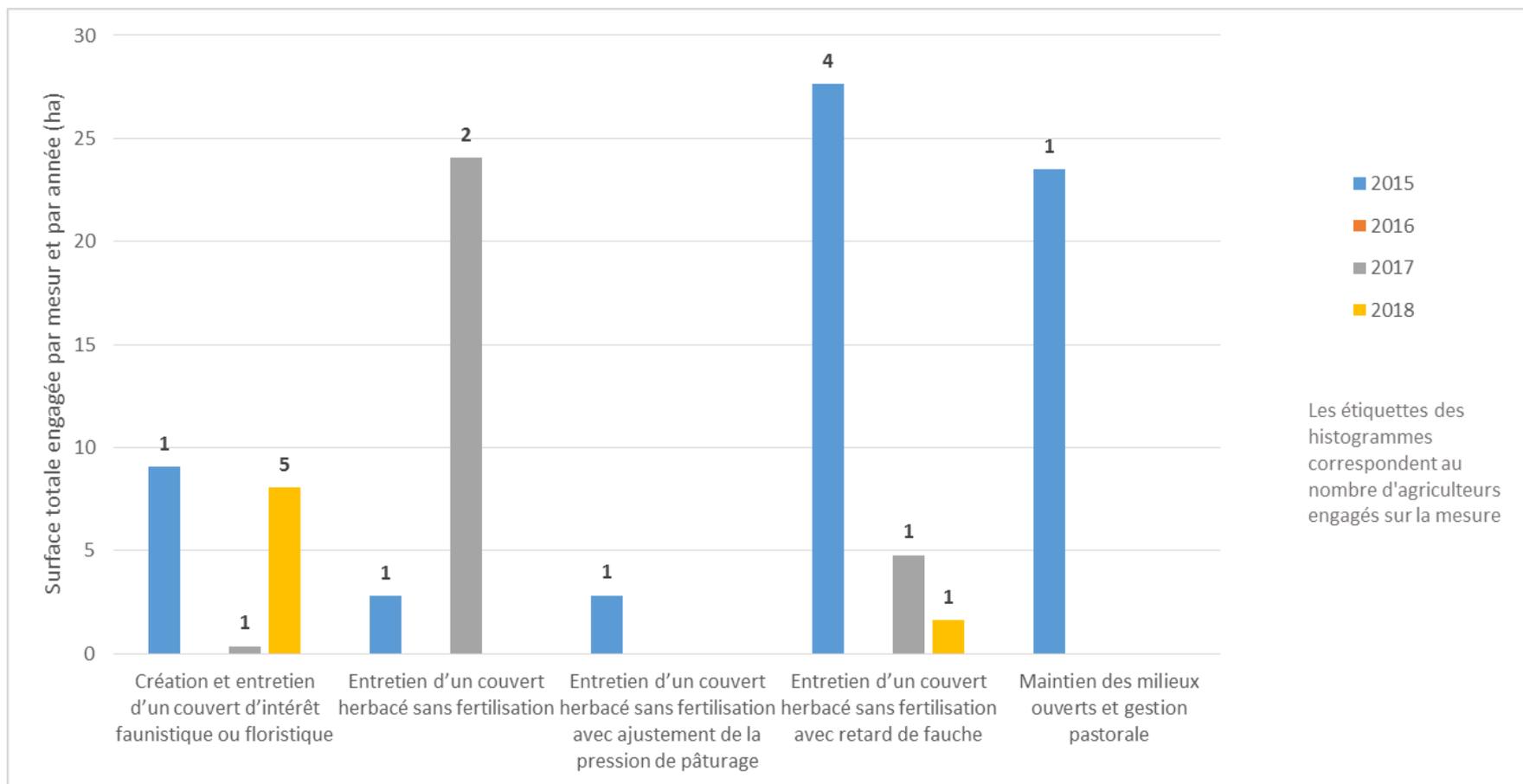
### Mesures contractualisées actuellement :

- Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique
- Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation
- Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale



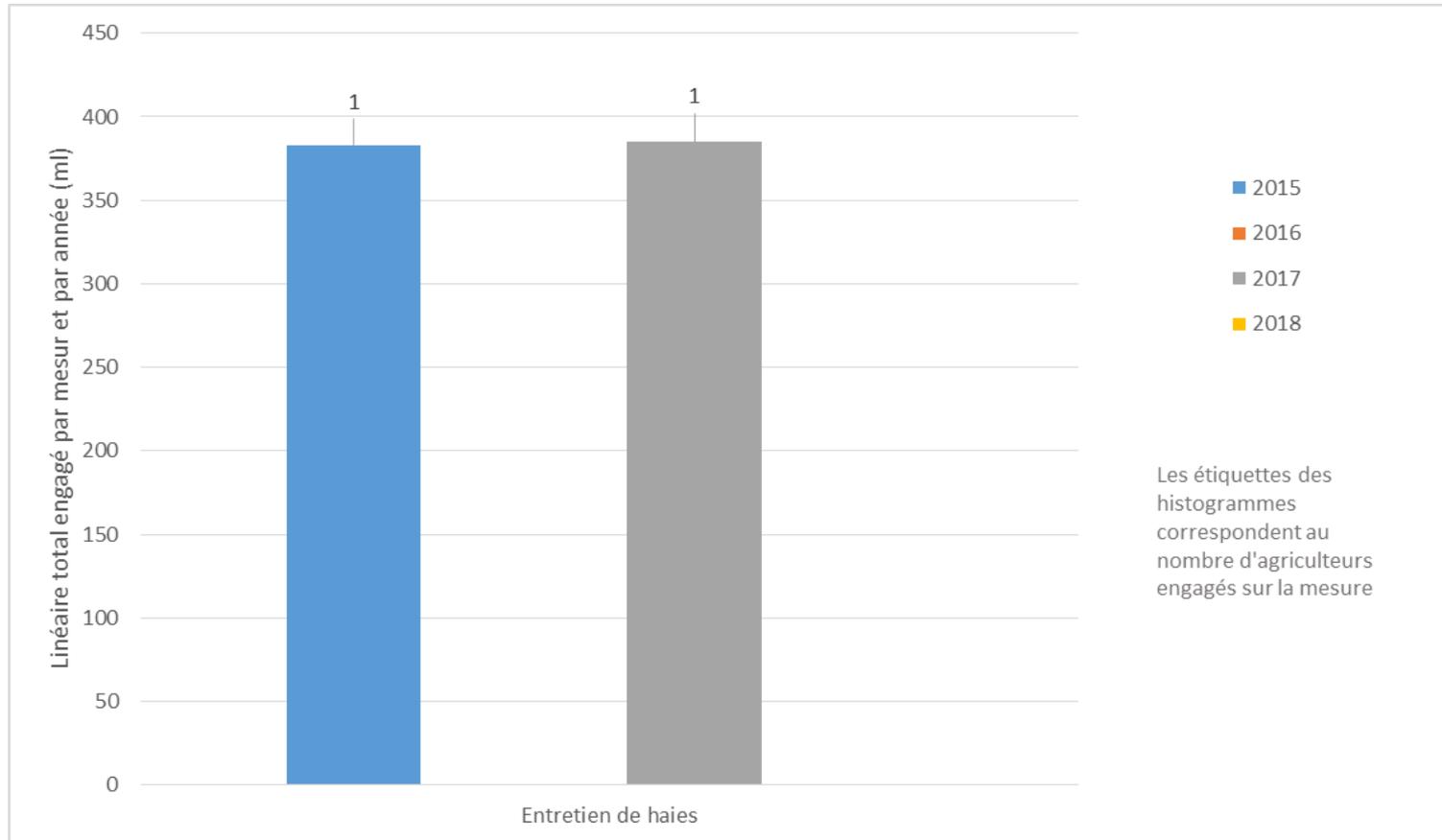
Poussins d'Oedicnème criard sur une parcelle agricole

# Les mesures agroenvironnementales



Surfaces, linéaire et nombre d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2018 NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent

# Les mesures agroenvironnementales



Surfaces, linéaire et nombre d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2018 NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent

# PAEC Boucles de la Marne : Boucle du Grand Voyeux

Engagements MAEC 2015 - 2017 - 2018



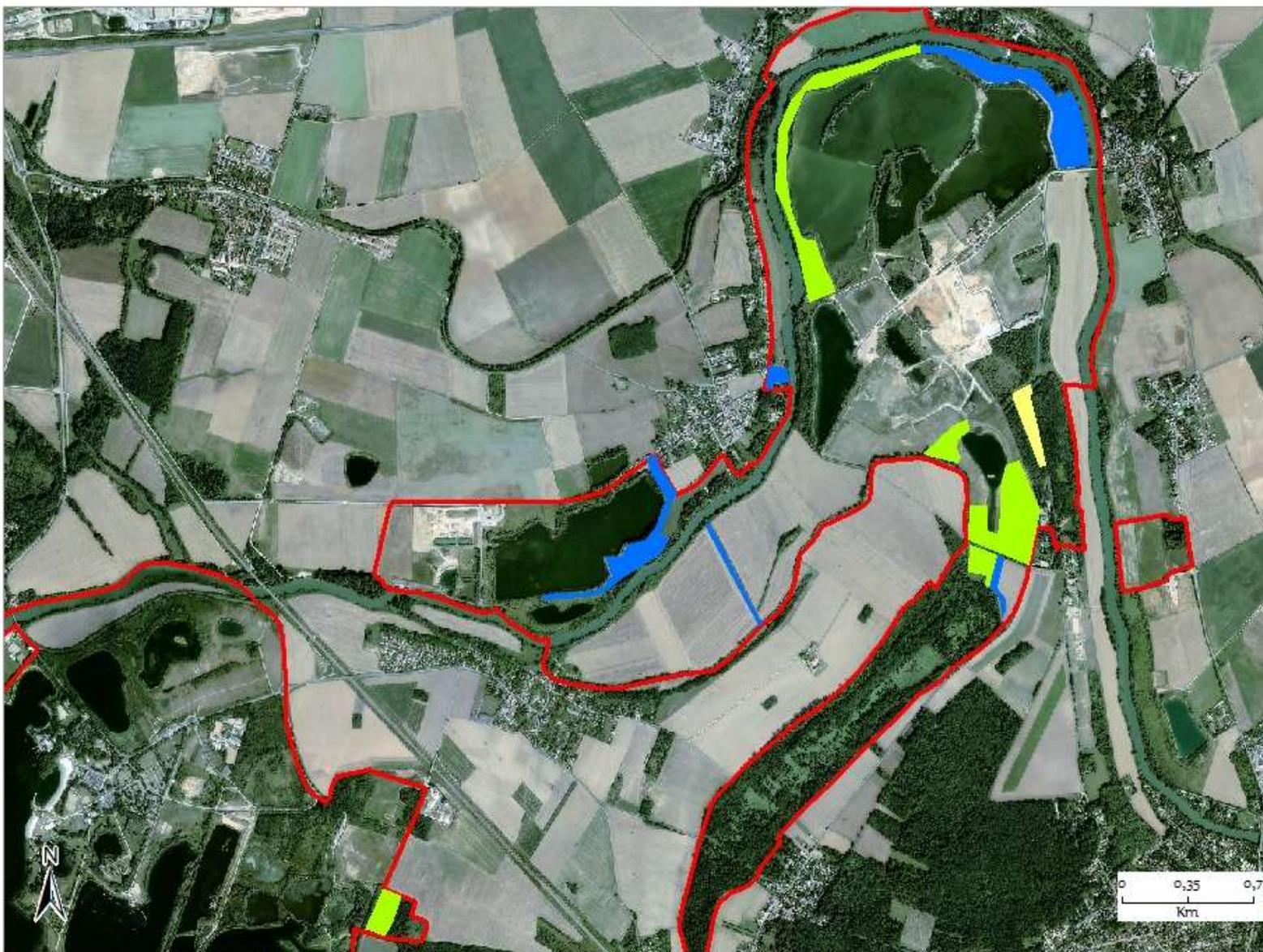
## Légende

-  IF\_BOMA\_HE01
-  IF\_BOMA\_HE02
-  IF\_BOMA\_HE21
-  IF\_BOMA\_HE03
-  IF\_BOMA\_HE16
-  IF\_BOMA\_HA01
-  Site Natura 2000 des Boucles de la Marne



# PAEC Boucles de la Marne : Boucle de Jablines à Lesches

Engagements MAEC 2015 - 2017 - 2018



## Légende

-  IF\_BOMA\_HE01
-  IF\_BOMA\_HE02
-  IF\_BOMA\_HE21
-  IF\_BOMA\_HE03
-  IF\_BOMA\_HE16
-  IF\_BOMA\_HA01
-  Site Natura 2000 des Boucles de la Marne



# PAEC Boucles de la Marne : Boucle de Luzancy Mery

Engagements MAEC 2015 - 2017 - 2018



## Légende

- IF\_BOMA\_HE01
- IF\_BOMA\_HE02
- IF\_BOMA\_HE21
- IF\_BOMA\_HE03
- IF\_BOMA\_HE16
- IF\_BOMA\_HA01
- Site Natura 2000 des Boucles de la Marne



# Les contrats Natura 2000 Catalogue



# Les contrats Natura 2000 forestiers

- Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- Création de mares forestières



# Contrats zones humides

- Entretien ou restauration de la végétation des berges de la Marne et des plans d'eau
- Restauration et aménagements des bras de la Marne et des plans d'eau
- Dévégétalisation et scarification d'îlots ou de placettes
- Mise en place de radeaux à sternes
- Entretien des roselières
- Entretien canaux et fossés



# Contrats milieu ouvert non agricole

- Restauration et entretien de milieux ouverts
- Équipement et gestion pastorale de milieux ouverts en génie écologique
- Réhabilitation/entretien de haies et autres éléments fixes du paysage
- Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de sols peu végétalisés en milieu sec



# Contrats fréquentation

- Prise en charge de certains surcoûts visant à limiter l'impact de la fréquentation dans les zones sensibles
- Travaux de mise en défens, de fermeture ou d'aménagements des accès à des zones de reproduction des oiseaux
- Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact



# Les contrats Natura 2000 en cours



# Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016 - 2020 : AEV, RNR du Grand Voyeux
  - Création de chenaux dans la roselière de la Bougrandeuse
  - Abattage des arbres: 4 906 euros HT
  - Terrassement pour création du chenal: 11 580 euros HT





Agence  
des  
Espaces  
Verts

Île de France

Légende

■ création interface eau libre



Carte réalisée le 18/10/2017, auteur : alrasomma

# Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016 - 2020 : AEV, RNR du Grand Voyeux
  - Fauchage hivernal avec exportation par secteur en rotation sur 5 ans

Les travaux n'ont pas pu avoir lieu en raison de la trop lente recolonisation de la roselière de la Bougrandeuse (reprise en 2020)



# Contrats Natura 2000 en cours

- 2016 - 2020 *Île de loisirs de Jablines-Annet, LPO-IDF*
  - Réouverture îlot Mouettes mélanocéphales



Opération cofinancée

Montant HT

Débroussaillage de l'îlot

**4 000,00 €**

Financement 50% FEADER + 50% Etat (HT)

# Projets de contrats Natura 2000



# Projets de contrats Natura 2000

---

- Forêt régionale des Vallières, AEV : travaux de génie écologique en faveur de la pie-grièche écorcheur sur la forêt des Vallières. En attente de la finalisation du document d'aménagement forestier
- Domaine régional de Précy, AEV : lutte contre la renouée du Japon
- Fédération de pêche de Seine-et-Marne et ville de Meaux

# Charte Natura 2000



# Charte Natura 2000

## Qui peut adhérer à une charte Natura 2000 ?

- Propriétaire
- Mandataire (qualifié juridiquement)

Sur tout ou partie des parcelles de l'adhérent incluses dans le site Natura 2000.

**Engagements simples, facilement mis en œuvre, n'engageant pas de dépenses**

Quels avantages?

- Exonération TFNB parcelles cadastrales engagées
- Exonération  $\frac{3}{4}$  droits de mutation (donations, successions)
- Reconnaissance engagement milieux espèces : garantie gestion durable forêts

Durée validité : 5 ans

# Charte Natura 2000

## **SUR L'ENSEMBLE DU SITE NATURA 2000 DES BOUCLES DE LA MARNE**

### **EXEMPLE D'ENGAGEMENTS**

- Autoriser l'accès aux parcelles à l'animateur Natura 2000 pour la réalisation d'inventaires et suivis naturalistes

### **EXEMPLE DE RECOMMANDATIONS**

- Informer l'animateur Natura 2000 de toute dégradation des milieux naturels

# Charte Natura 2000

## EN MILIEUX HUMIDES

### EXEMPLE D'ENGAGEMENTS

- En cas de plantation, utiliser des espèces indigènes et adaptées

### EXEMPLE DE RECOMMANDATIONS

- Réaliser les travaux hors période de nidification : entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> mars

# Charte Natura 2000

---

Département de Seine et Marne (2014)

Les Olivettes 118 ha ; Marais du Refuge 24 ha



Trois propriétaires privés intéressés



# Communication



# Communication

- Site internet : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>

The screenshot shows the website interface for 'Natura 2000 en Seine-et-Marne'. At the top, there are navigation buttons: 'Découvrir Natura 2000', 'Natura 2000 en Seine-et-Marne', and 'En savoir plus'. Below this is a large banner image of a bird of prey perched on a tree branch, with the text 'Natura 2000 Seine-et-Marne' overlaid in green.

On the left side, there is a sidebar menu titled 'Les Boucles de la Marne' with the following links:

- ▶ Découvrir le site
- ▶ L'animation du site
- ▶ Agir pour la biodiversité
- ▶ Evaluation des incidences
- ▶ Documents à télécharger
- ▶ Contact animateur

At the bottom of the sidebar is a 'Retour menu' button and a link: 'Retourner à la liste des sites Natura 2000 en Seine et Marne'.

The main content area has a breadcrumb trail: 'Accueil » Natura 2000 en Seine-et-Marne » Les Boucles de la Marne'. The title is 'Les Boucles de la Marne'. The text below reads: 'Le site Natura 2000 FR1112003 des "Boucles de la Marne" couvre une surface de **2641 ha**. Il comprend **huits entités** (boucles) depuis la Base de plein air de Jablines-Annet à la Boucle de Mery-sur-Marne.'

Below the text is a map titled 'Site Natura 2000 des Boucles de la Marne' with the subtitle 'SPS FR1112003 "Boucles de la Marne"'. The map shows the Marne river and its meanders, with the Natura 2000 site boundary highlighted in green. A legend on the right side of the map includes:

- Autoroute
- Site Natura 2000
- La Marne
- Communes concernées
- Département
- Communes

The map also includes a scale bar (0 to 5 Kilomètres), a north arrow, and a small inset map of France showing the location of the site in the north-eastern part of the country.

# Communication

- Site internet : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>



Accueil » Natura 2000 en Seine-et-Marne » Les Boucles de la Marne » Agir pour la biodiversité » Les contrats Natura 2000

## Les contrats Natura 2000

**LES CONTRATS NATURA 2000 :**

Le contrat de gestion Natura 2000 est au cœur d'une politique novatrice initiée par la France pour gérer de façon collective et équilibrée les sites du réseau Natura 2000.

Objectifs du contrat Natura 2000 :

Le contrat Natura 2000 est un **outil** mis à disposition des propriétaires et de leurs ayants droit pour **financer des travaux écologiques** visant à favoriser certaines espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.

Le contrat Natura 2000 est un **instrument contractuel**.

**Il s'adresse aux titulaires de droits réels et personnels** portant sur les **terrains inclus dans le site** et qui peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats.

Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** et un cahier des charges donnant les modalités des travaux à effectuer.

Le contrat définit la nature et les modalités des aides de l'Etat et les prestations à fournir en contrepartie par le bénéficiaire.

Le contrat est signé pour une durée de **5 ans**.

Le contrat Natura 2000 donne droit à des **rémunérations** permettant de couvrir les frais liés à la mise en oeuvre de l'action.

Il permet également d'obtenir une **exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB)**.

Le contrat est financé entièrement ou en partie par des fonds européens (FEADER) et de l'Etat (MAAF ou MEDDE). Il peut également donner lieu à des financements autres (Agences de l'eau, collectivités, ...).

**Les contrats Natura 2000 disponibles sur le site des "Boucles de la Marne"**

**Pour les milieux forestiers :**

- Dispositif favorisant le développement du bois sénescent

Télécharger le détail des **contrats forestiers**

**Les Boucles de la Marne**

- ▶ Découvrir le site
- ▶ L'animation du site
- ▶ Agir pour la biodiversité

**Les contrats Natura 2000**

Les mesures agro environnementales et climatiques

La charte Natura 2000

Renseignez vos observations ornithologiques

- ▶ Evaluation des incidences
- ▶ Documents à télécharger
- ▶ Contact animateur

**Retour menu**

Retourner à la liste des sites Natura 2000 en Seine et Marne

# Communication

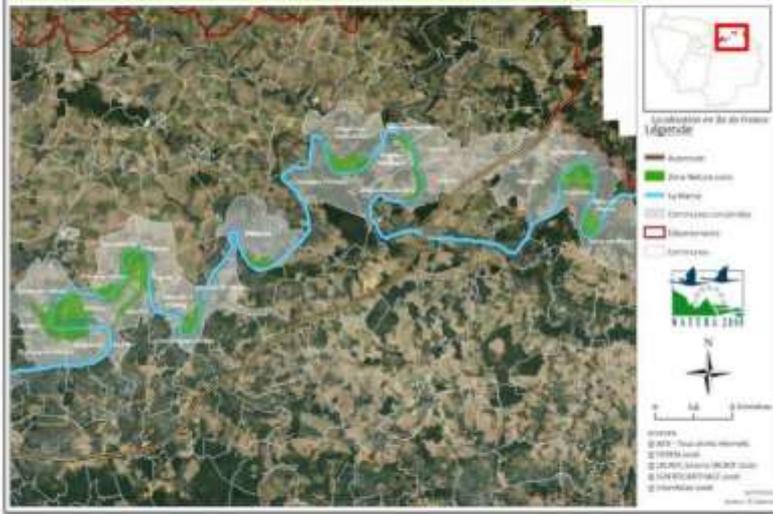
- Fiche de synthèse du site Natura 2000 réalisée en 2015 et mis à jour en 2019 pour DRIEE (en cours de validation)

**SITE NATURA 2000 FR112003  
ZPS des "Boucles de la Marne"**

**LOCALISATION**

Site Natura 2000 des Boucles de la Marne  
FR112003 - Boucles de la Marne





**FICHE D'IDENTITE**

<b>Statut</b> : Zone de Protection Spéciale (Directive Européenne Oiseaux)
<b>Date de l'arrêté de désignation</b> : 12/04/2006
<b>Date d' approbation du document d' objectifs (DOCOB)</b> : 17/11/2010

# Communication

- Deux panneaux posés en 2014



Île de loisirs de Jablines Annet



Pré du Refuge, Lesches

# Communication

- L'exposition itinérante

Les boucles de la Marne : un site Natura 2000

Agence des Espaces Verts  
\* Île-de-France



Les sites Natura 2000 en Île-de-France (AEV, 2014)

**Qu'est-ce que Natura 2000 ?**  
Le réseau Natura 2000 européen, en France, les espaces naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales qui y vivent. Il a pour objectif de préserver la **BIODIVERSITÉ** tout en tenant compte des activités socio-économiques et agricoles du territoire. Il est régi par deux directives européennes, la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats ».

**Natura 2000 en chiffres :**

- 2000 de territoires européens
- Plus de 200 de territoires nationaux multi-espèces, soit plus de 8 000 communes concernées
- 30 sites en Île-de-France soit 6 % de la surface régionale

**Les boucles de la Marne, une zone stratégique pour l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux**  
La vallée de la Marne a été reconnue dans le réseau Natura 2000 en raison de la richesse de son avifaune. Elle joue un rôle écologique essentiel : zone de reproduction, zone d'hivernage et halte migratoire. Au total plus de 300 espèces d'oiseaux y ont été recensées, dont certaines deviennent rares en Europe et que le programme Natura 2000 vise à protéger.



Plus petit des hérons européens, la Brème naine niche dans le roseau.  
L'Éclaireur niché, espèce rare en France, se reproduit sur un nid.  
Le Grèbe leucophaea niche au cœur d'un roseau sur un banc de vase.

NATURA 2000

Les boucles de la Marne : une mosaïque d'activités et de paysages

Agence des Espaces Verts  
\* Île-de-France



Les sites Natura 2000 en Île-de-France (AEV, 2014)

**Des paysages variés**  
Résultat de l'interaction entre l'homme et son environnement, la vallée de la Marne est caractérisée par des paysages variés où l'eau est indissolublement liée.



**Au cœur de la vallée, les activités économiques et de loisirs se côtoient**  
Les activités humaines structurent le paysage : agriculture, carrières, exploitation forestière, activités nautiques, randonnée, chasse, pêche, observation de la nature... Dans le cadre du comité de pilotage, chaque acteur peut participer au projet Natura 2000.



Carrière de granulats sur la berge de Laury  
Paysage agricole de la boucle de Méry-sur-Marne  
Bateaux de location à Joinville-le-Pont

Natura 2000 : une démarche participative

Agence des Espaces Verts  
\* Île-de-France

**Le comité de pilotage, un organe privilégié d'échange et de concertation**  
Créé en avril 2007, un comité de pilotage a été constitué pour accompagner le projet. Sa présidence a été confiée à la Région Île-de-France.



Le comité de pilotage regroupe :

- les représentants des collectivités territoriales concernées
- les professionnels (agriculteurs, carriers...)
- les associations
- les services de l'État et les établissements publics
- les experts sectoriels

**L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV) maître d'œuvre du projet**  
En appui au comité de pilotage, l'AEV a pour mission d'assurer la gestion administrative et technique du projet.

**Un document-cadre pour un projet de territoire :**  
Appelé document d'objectifs (DOCOB), il comprend un état des lieux du patrimoine naturel et des activités socio-économiques du territoire. Il définit les orientations de gestion favorables à la conservation des espèces et leurs modalités de mise en œuvre.

**Concrètement, comment s'engager ?**  
Les deux principes de la démarche sont le **volontariat** et la **contractualisation**. Propriétaires, agriculteurs, forestiers, collectivités territoriales, associations... Chacun peut agir ! Toute personne, physique ou morale, publique ou privée, peut adhérer à la signature d'un contrat ou de la charte Natura 2000.



Les contrats et la charte Natura 2000 ont marqué l'engagement individuel aux côtés de la gestion décrite dans le DOCOB. Sur la base unique du volontariat, le contractant s'engage par des actions respectueuses de l'environnement en contrepartie de rémunérations ou d'avantages fiscaux. Exemples : - entretien ou réhabilitation de mares - bruyères landaises de jachères - lutte contre les espèces invasives - entretien des haies - aménagement du grand public. Souper de la migration hivernale Choue aux tourterelles à la chapelle de l'Éclaireur-niche au sein de l'île de Joinville-le-Pont.

**Des informations complémentaires sur NATURA 2000 ?**  
[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

# Évaluation des incidences Natura 2000



# Intervention de la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne



# Les activités soumises à évaluation d'incidence Natura 2000 sont définies selon différentes listes

---

Portant sur un régime d'encadrement administratif existant		Portant sur le régime propre à Natura 2000
Liste nationale	Liste locale 1	Liste locale 2
R414.19 du code de l'environnement	Établie par chaque Préfet	Établie par chaque Préfet
Ex : Autorisation Unique Environnementale, permis d'aménager...	Ex : Manifestations sportives, rassemblements...	Ex : Retournement de prairie, arrachage de haies...
Guichet unique	Service instructeur habituel	DDT

Une clause filet → une activité ou un document ne faisant partie d'aucune liste.

# Principes de l'évaluation d'incidences

---

**L'objectif de l'EIN est de concilier les enjeux environnementaux du site avec le projet** : si un risque d'incidence sur un site Natura 2000 est détecté (destruction d'un habitat naturel, perturbation d'une ou plusieurs espèces d'intérêt communautaire...), l'EIN va me permettre d'adapter le projet pour le rendre le plus compatible possible avec la préservation des sites Natura 2000.

- proportionnée aux enjeux du site et à l'envergure de l'activité mais examiner l'ensemble des aspects de cette activité ;
- permettre de s'assurer de la conformité des projets avec les objectifs de conservation des sites ;
- ciblée sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- de la responsabilité du pétitionnaire : elle est à sa charge.

Dispense d'EIN pour les contrats et les signataires de chartes Natura 2000

Un projet portant atteinte à l'intégrité d'un site N2000 ne peut être autorisé que sous trois conditions :

- × absence de solutions alternatives ;
- × raisons impératives d'intérêt public majeur ;
- × mesures compensatoires pour préserver la cohérence globale du réseau Natura 2000.

→ Information de la commission européenne.

## L'évaluation présente successivement :

1. description du projet avec une carte de situation ;
2. état de conservation des habitats et des espèces et objectifs de conservation identifiés dans les documents d'objectifs ;
3. analyse démontrant les effets directs ou indirects, temporaires ou permanents, du projet sur l'état de conservation des habitats et des espèces ;
4. mesures envisagées et estimation des dépenses correspondantes pour supprimer ou réduire les effets ;
5. conclusion sur l'atteinte portée ou non par le projet à l'intégrité du site Natura 2000.

L'animateur du site peut accompagner le pétitionnaire pour effectuer l'étude d'incidence Natura 2000

Des outils d'aides sont mis à disposition des pétitionnaires :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/>

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Nom du projet	
<b>PREAMBULE</b>	
<b>Mon projet doit-il faire l'objet d'une évaluation d'incidences sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ?</b>	
<small>Avant de pémaner un projet ou un programme de travaux, d'ouvrages, de manifestations ou d'aménagements, le maître d'ouvrage (ou le pétitionnaire) doit se poser la question de savoir si le projet est susceptible d'avoir un effet significatif sur les milieux naturels, les espèces et les habitats d'intérêts communautaires présents dans un ou plusieurs sites Natura 2000 au regard des objectifs de conservation. Le décret n° 2010-365 du 9 avril 2010, suivi du décret n°2011-986 du 16 août 2011, mettent en oeuvre le dispositif réglementaire consistant en l'élaboration de listes : liste nationale, deux listes locales ; et précisant les différents programmes et projets devant être soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000. Vous trouverez une synthèse de ces listes en annexe du présent formulaire.</small>	
<input type="checkbox"/> Mon projet ne relève d'aucune de ces listes, ou est relativement éloigné, l'évaluation est terminée. <input type="checkbox"/> Mon projet relève d'une de ces listes, vous devez continuer l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Liste nationale (décret du 9 avril 2010) : item n° .....</li><li><input type="checkbox"/> Liste locale 1 (arrêté préfectoral 10 avril 2014) : item n° .....</li><li><input type="checkbox"/> Liste locale 2 (2e décret du 16/08/11) : item n° (à venir)</li></ul>	
<b>ETAPE 1 – Mon projet et Natura 2000</b>	
<b>I Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention</b>	
<small>Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.</small>	
<b>a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention</b>	
<small>Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digues, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc...).</small>	
.....	
.....	
<b>b. Localisation du projet et cartographie</b>	
<small>Joindre une carte de localisation précise du projet, de la manifestation (sportive ou culturelle) ou de l'intervention (sempiternes temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup> (comportant un titre explicite, une légende, une échelle, et une orientation) et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc...), dont l'échelle doit être exploitable lors de l'instruction.</small>	
<small>Si le projet concerne 2 départements, un dossier doit être déposé par administration compétente.</small>	
Le projet est situé : Nom de la commune : ..... N° Département : .....	
Lieu-dit : .....	
.....	
<small>1. Si ces pièces sont déjà présentes dans le dossier de déclaration ou d'autorisation, elles n'ont pas à être jointes à cette évaluation des incidences.</small>	
<small>Directes Régionale et Interdépartementales de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France</small>	
2	

# Bilan 2019

---

- Course pédestre « Entre Dhuis et Marne » du 5 mai 2019. L'AP autorisant la manifestation fait mention des conditions de stationnement et de fréquentation par rapport au site Natura 2000.
- Base de loisir de Jablines : événements sportifs/musicaux non soumis à EIN car signataire d'une charte de bonnes pratiques qui engage la responsabilité du gestionnaire du site (identification cartographique des secteurs à enjeux environnementaux forts).
- Cas des activités soumises à EIN mais services instructeurs « extérieurs » à la DDT/Préfecture : DDT pas informée.



# Référent départemental N2000

---

DDT 77 – Service Environnement et Prévention des Risques –  
Pôle Forêt, Chasse, Pêche et Milieux Naturels.  
288 rue Georges Clemenceau, Parc d'Activités - 77000 Vaux-le-Pénil  
Adresse postale : B.P 596 - 77005 Melun cedex  
<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/>

Dorine NOUALLET  
Adjointe au chef de pôle  
Tel: 01 60 56 70 81  
[dorine.nouallet@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:dorine.nouallet@seine-et-marne.gouv.fr)

# Code de bonnes pratiques - Jablines

## Code de bonnes pratiques encadrant les manifestations sportives

Approuvé par délibération du conseil syndical de gestion de l'île de loisirs le 27 février 2018  
En vigueur depuis validation par le comité de pilotage Natura 2000 (28 juin 2018)

Signé par l'organisateur d'une manifestation sportive = EIN si respecté

### EIN manifestations sportives

Projet de code de bonnes pratiques



Entendu cet exposé,

VU l'arrêté ministériel du 12 avril 2006 plaçant la Base de Loisirs de Jablines-Annet sous la désignation « Site Natura 2000 »,

VU le décret N°2010-365 du 9 avril 2010 créant la liste nationale relative à l'évaluation des incidences Natura 2000,

VU le décret N°2011-966 du 16 août 2011 relatif au régime d'autorisation administrative propre à Natura 2000,

CONSIDÉRANT que l'engagement de l'organisateur dans le code de bonnes pratiques vaut évaluation d'incidences,

LE CONSEIL SYNDICAL après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le principe d'établir un code des bonnes pratiques,

AUTORISE le Président à signer les documents nécessaires à cet effet.

Pour extrait conforme  
Le Président,  
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études  
d'Aménagement et de Gestion  
de la Base de Plein Air et de  
Loisirs de Jablines/Annet  
77450 JABLINES  
Tél. : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 45

# Pour aller plus loin ...

## Encadrement des activités

- Communication lors des manifestations
- Information des usagers
- Zones de pêche et baignade interdite : surveillance

## Gestion écologique des zones naturelles

- Contrats Natura 2000 : 50% de subvention FEADER
- Espaces de nature réservés ?

## Signature de la Charte Natura 2000



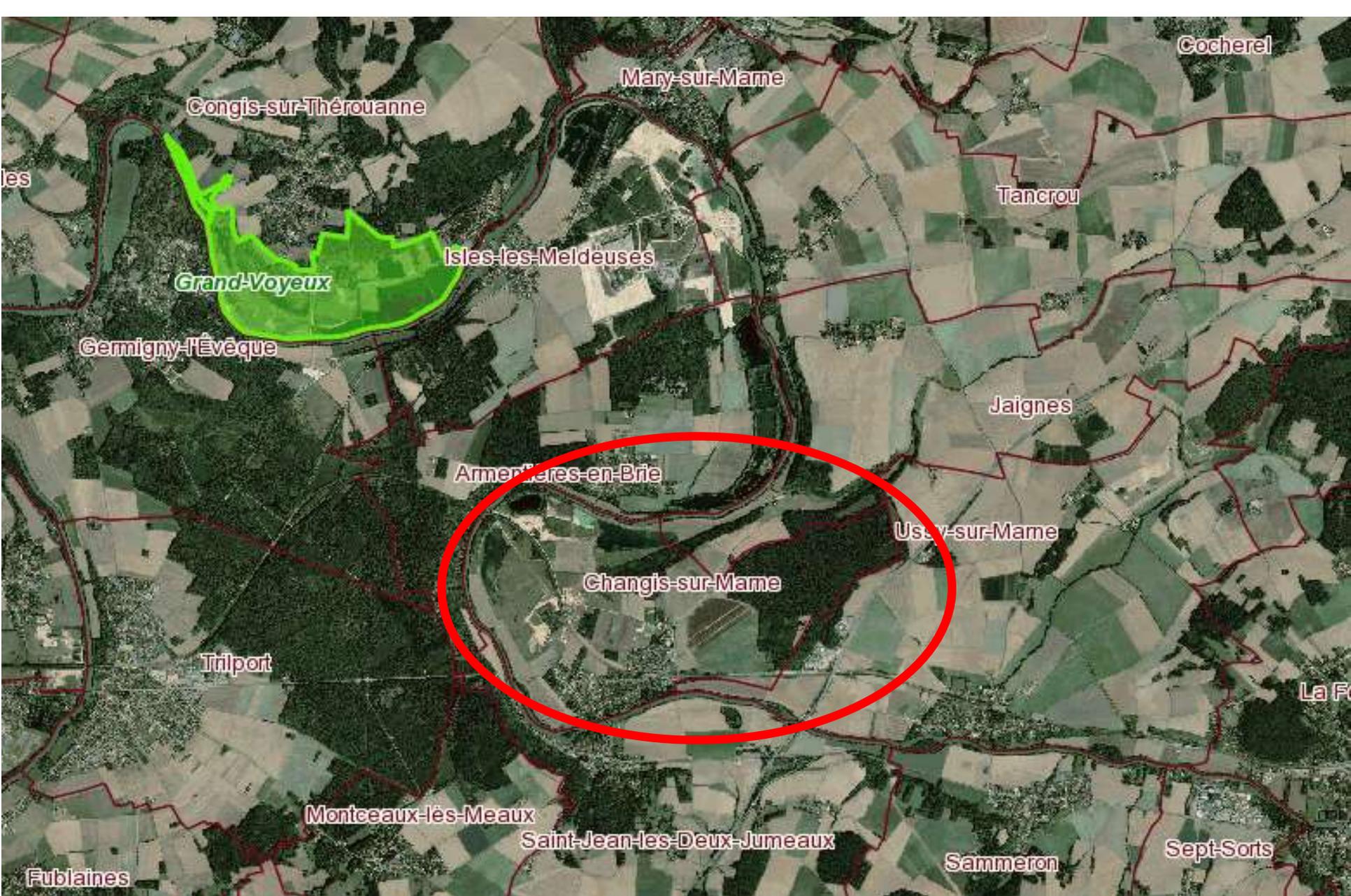
# Projet d'extension du site Natura 2000



# Changis-sur-Marne

---

- Une boucle de la Marne
- Ancienne carrière (CEMEX granulats – 30 ans d'exploitation)
- Terres agricoles (environ 400 ha) + deux lacs (40 ha chacun) avec zones humides – roselières – ilots
- Prolongement de la RNR du Grand Voyeux ? (à 3,5 km à vol d'oiseau)
- Site qui présente un fort intérêt écologique sur deux communes (Changis-sur-Marne et Jaignes) soit environ 270 ha

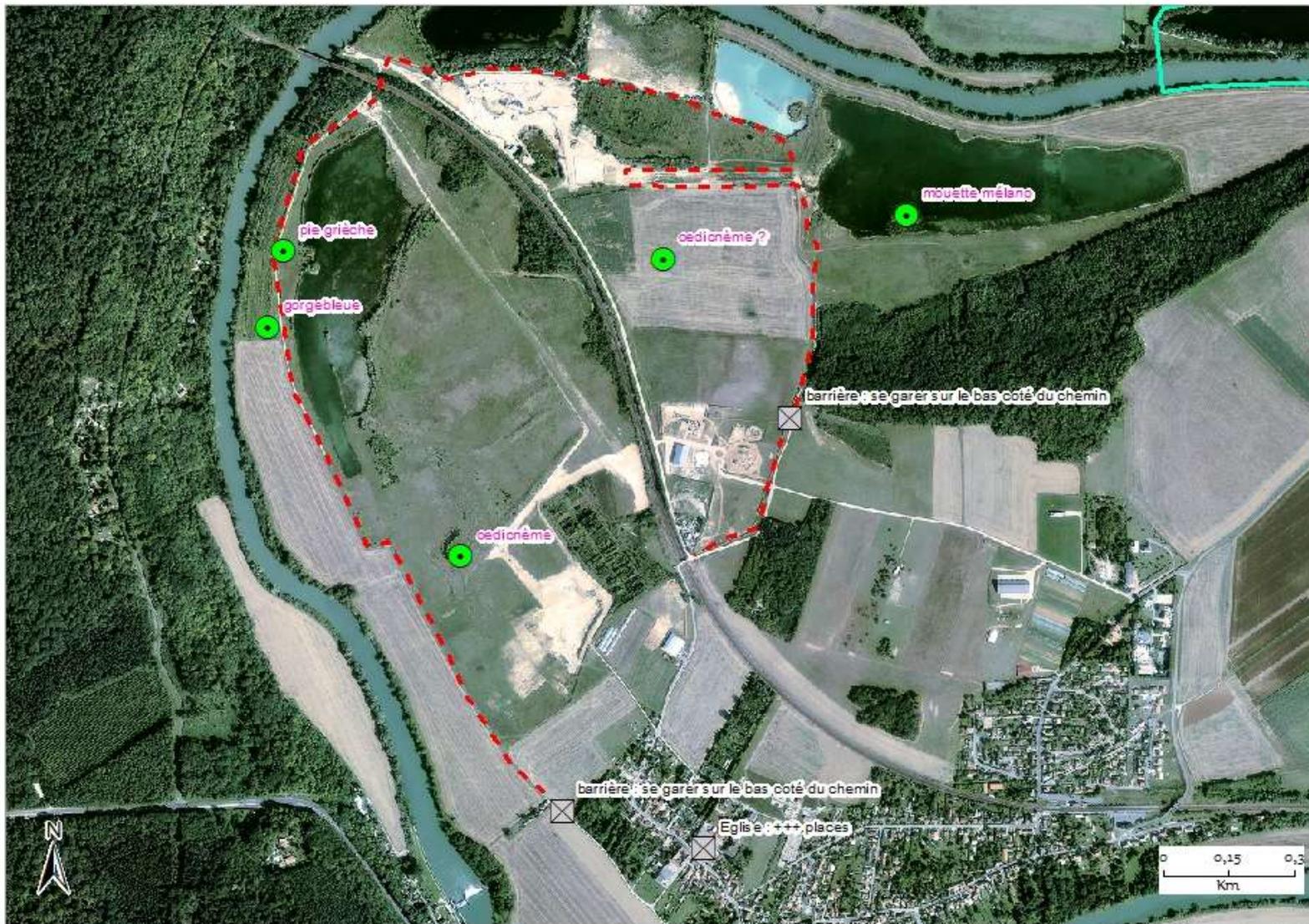


# Changis-sur-Marne



# Boucle de Changis sur Marne

Réunion réseau Natura 2000 en Seine et Marne



## Légende

- point intérêt
- ⊗ parking possible
- - - cheminement
- zones Natura 2000 directive Oiseaux (ZPS)



Agence  
des  
Espaces  
Verts

ile de France

Sources : INPN 2017 ; AEV Île-de-France 2016 ; Aerodata et Atlas City 2016

Carte réalisée le 29/08/2018, auteur: jlavialle

# Changis-sur-Marne

- 9 Espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site en 2019 :

Gorgebleue à miroir



Sterne pierregarin



Mouette mélanocéphale

Milan noir



Bondrée apivore

Blongios nain

Pie grièche écorcheur



Œdicnème criard

Vanneau huppé (annexe II)



# Citry

- Carrière GSM granulats actuellement en exploitation
- Site qui présente un fort intérêt écologique



En 2019:  
Œdicnème  
criard  
Sterne  
pierregarin



# Intervention de GSM Fabrice Frébourg





# A venir



# Programme prévisionnel d'actions

2020

- Mise à jour plaquette de communication Natura 2000
- Suivi des contrats Natura 2000 en cours
- Accompagnement pour engagement Contrat / Charte Natura 2000
- Accompagnement agriculteurs dans le cadre des MAEC

A moyens termes

- Projet d'extension de la ZPS



Merci pour votre attention





Sophie Coste-Durieux  
Chargée de mission Natura 2000  
[scostedurieux@aev-iledefrance.fr](mailto:scostedurieux@aev-iledefrance.fr)  
01 83 65 38 89 – 06 12 84 80 62



# Annexes

## Cartographie du site Natura 2000 des Boucles de la Marne

# Site Natura 2000 des Boucles de la Marne

ZPS FR1112003 "Boucles de la Marne"



Localisation en Île de France  
Légende

- Autoroute
- Zone Natura 2000
- La Marne
- Communes concernées
- Départements
- Communes



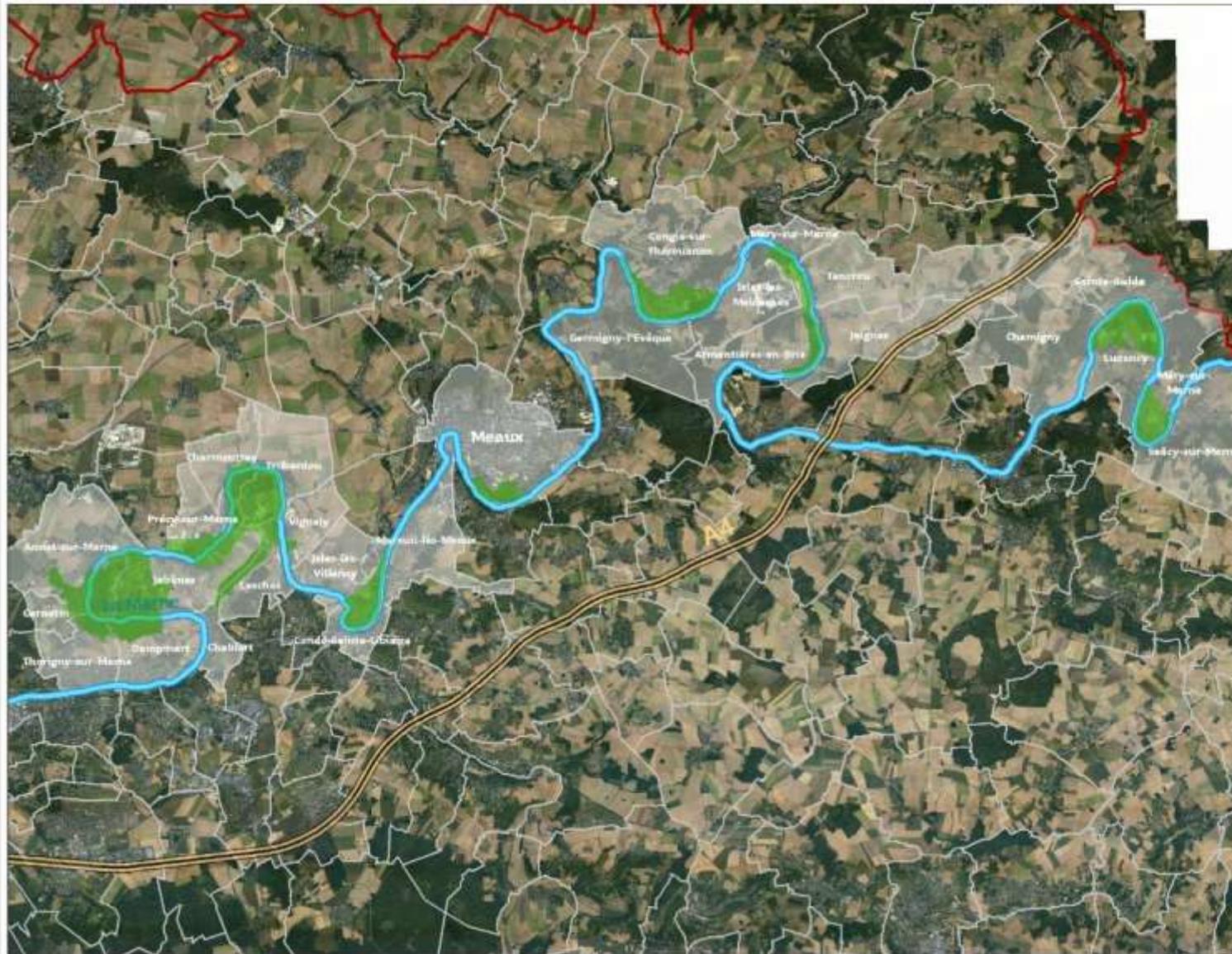
0 2,5 5 Kilomètres

sources:

- © AEV - Tous droits réservés
- © DIREN 2006
- © IAURIF, Source IAURIF 2000
- © IGN BDCARTHAGE 2008
- © InterAtlas 2008

15/07/2010

auteur: B.Leflaure







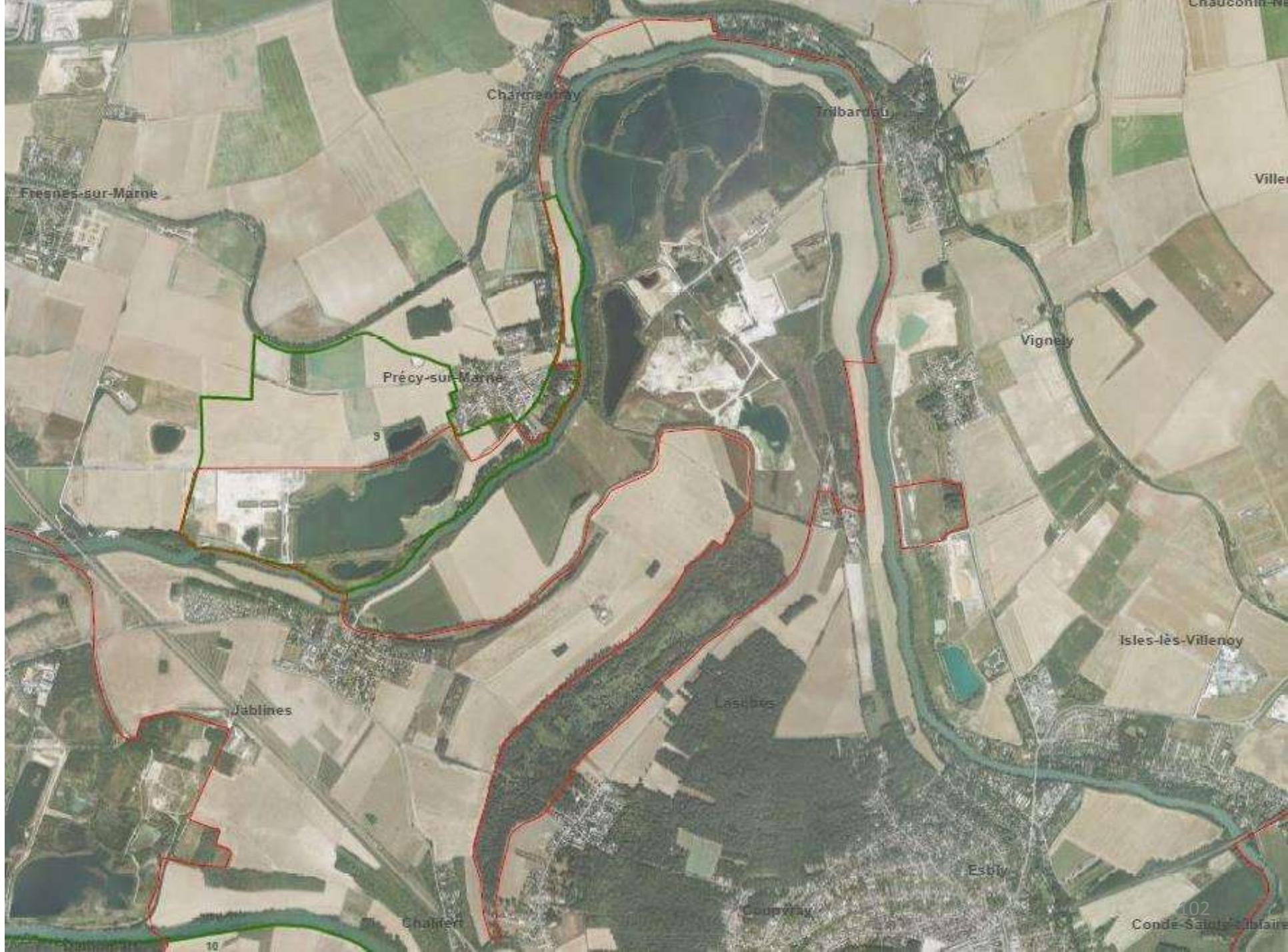
Fresnes-sur-Marne

Fresnes-sur-Marne

Jablines

Carpiel





Charmigny

Tribardou

Fresnes-sur-Marne

Viller

Précy-sur-Marne

Vignely

Isles-lès-Villenoy

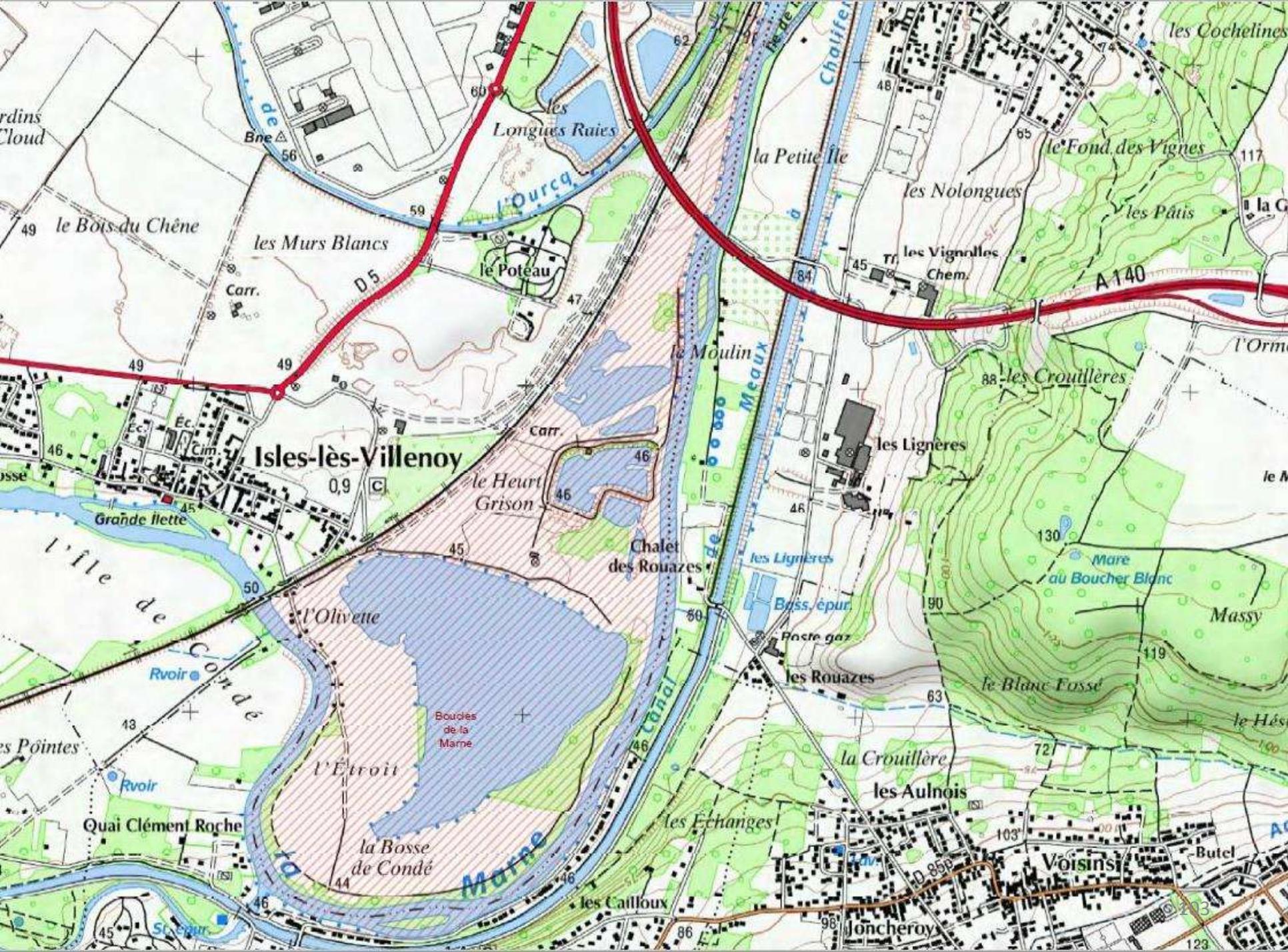
Jablins

Lashdes

Esby

Chailfert

Courway



Isles-lès-Villenoy

Longues Raies

la Petite Île

le Fond des Vignes

les Murs Blancs

le Poteau

les Vignettes

A 140

49

49

le Heurt Grison

46

les Lignères

les Crouillères

46

Ec.

Ec.

Cm.

Carr.

46

Chalet des Rouazes

les Lignères

Bassin épur.

Mare au Boucher Blanc

46

Grande îlette

50

l'Olivette

45

46

46

les Rouazes

130

le Blanc Fosse

Massy

13

Rvoir

l'Étroit

Bourles de la Mame

60

les Rouazes

90

le Blanc Fosse

119

13

Rvoir

la Bosse de Condé

Mame

46

les Échanges

la Crouillère

les Aulnois

72

le Blanc Fosse

100

Quai Clément Roche

44

la Bosse de Condé

Mame

46

les Cailloux

86

les Rouazes

les Rouazes

103

le Blanc Fosse

103

45

St. Jean

46

la Bosse de Condé

Mame

46

les Cailloux

86

les Rouazes

les Rouazes

98

le Blanc Fosse

103

123



gnet

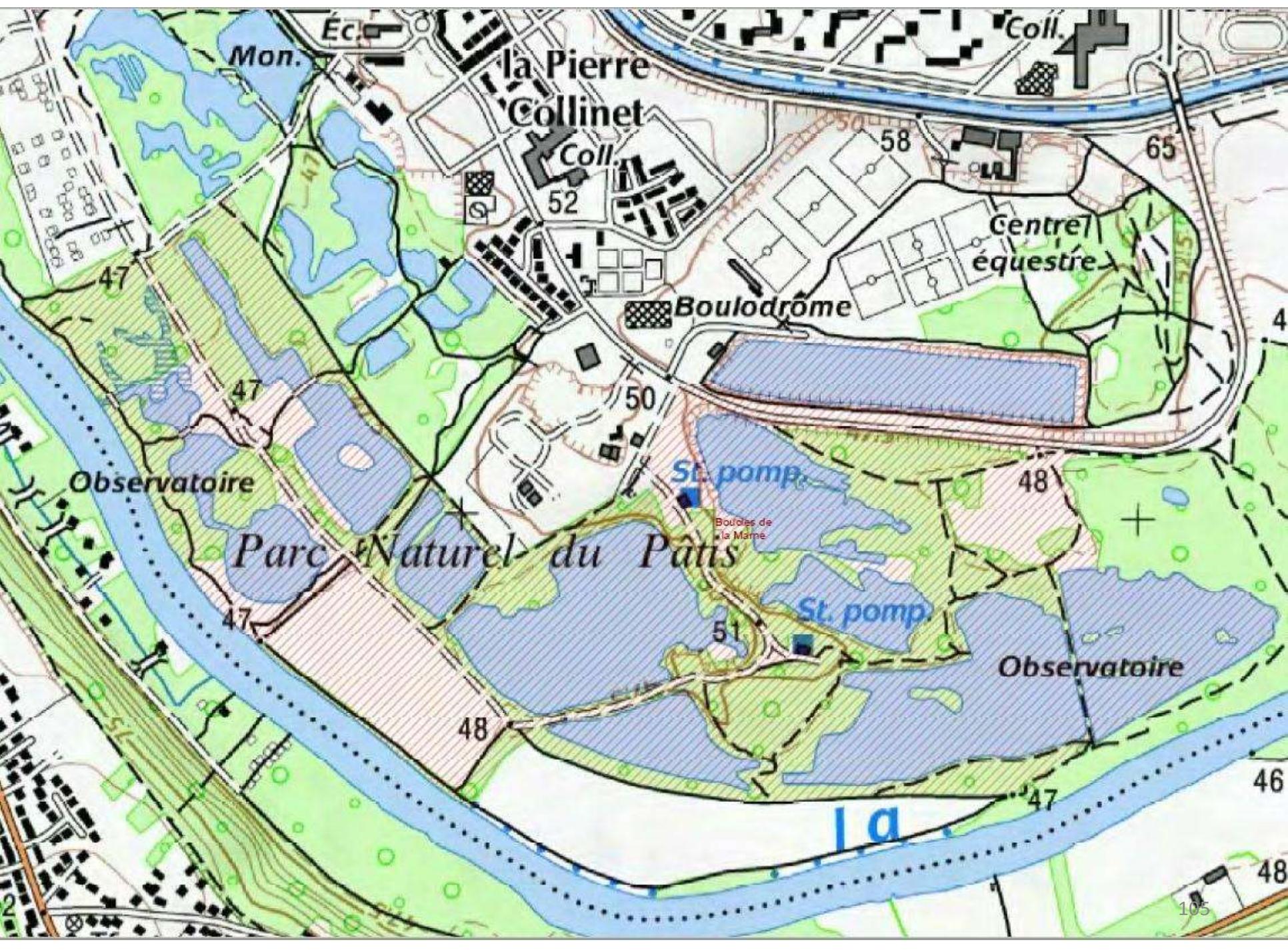
Villeno

Mareuil-lès-Meaux

Isles-les-Villenoy

Esbly

Quincy-Versins



Mon.

Éc.

la Pierre  
Collinet

Coll.

Coll.

52

58

65

Centre  
équestre

Boulodrome

47

47

50

St. pomp.

Boules de  
la Mame

48

Observatoire

Parc Naturel du Pâlis

St. pomp.

51

Observatoire

48

la

47

46

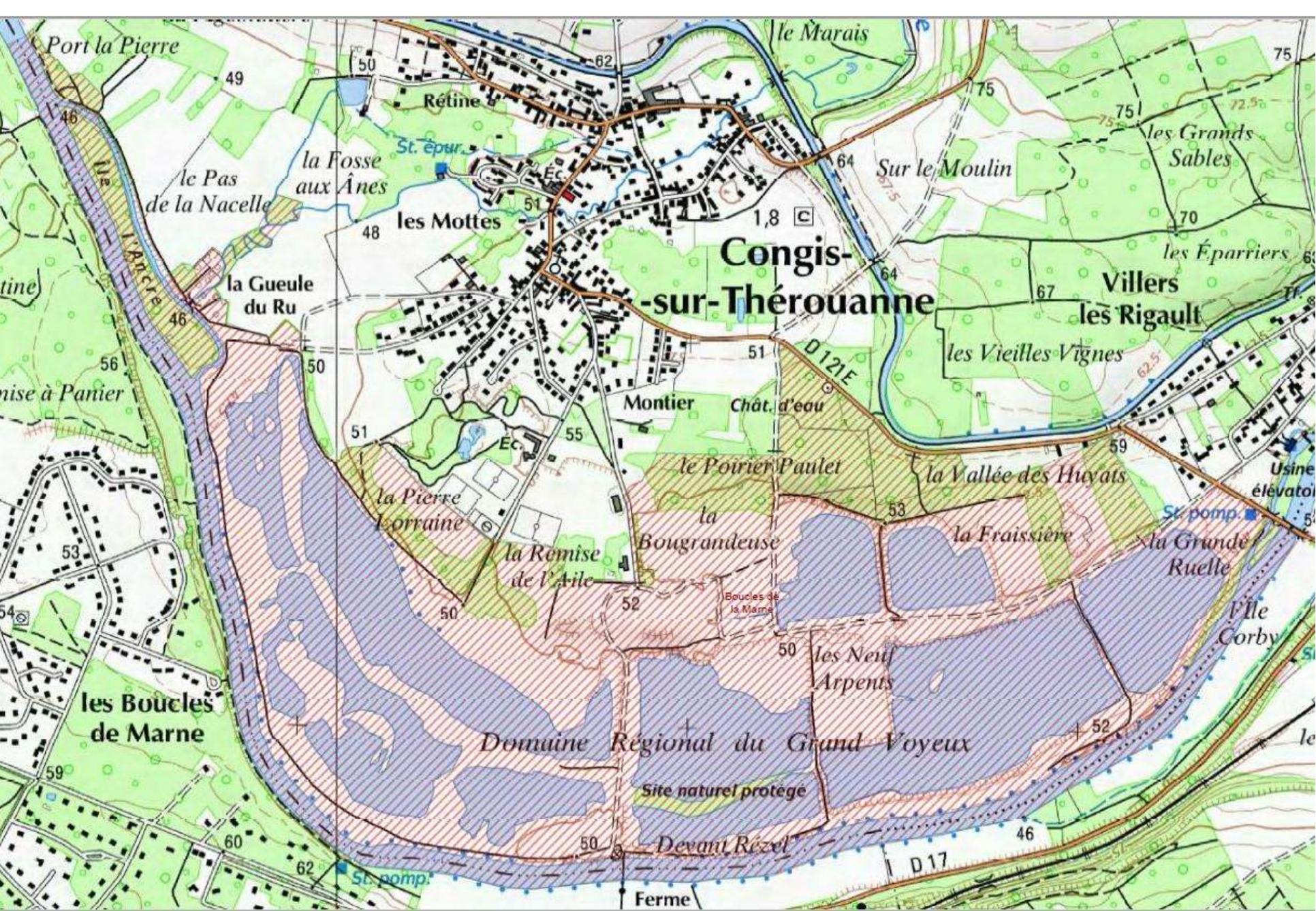
48

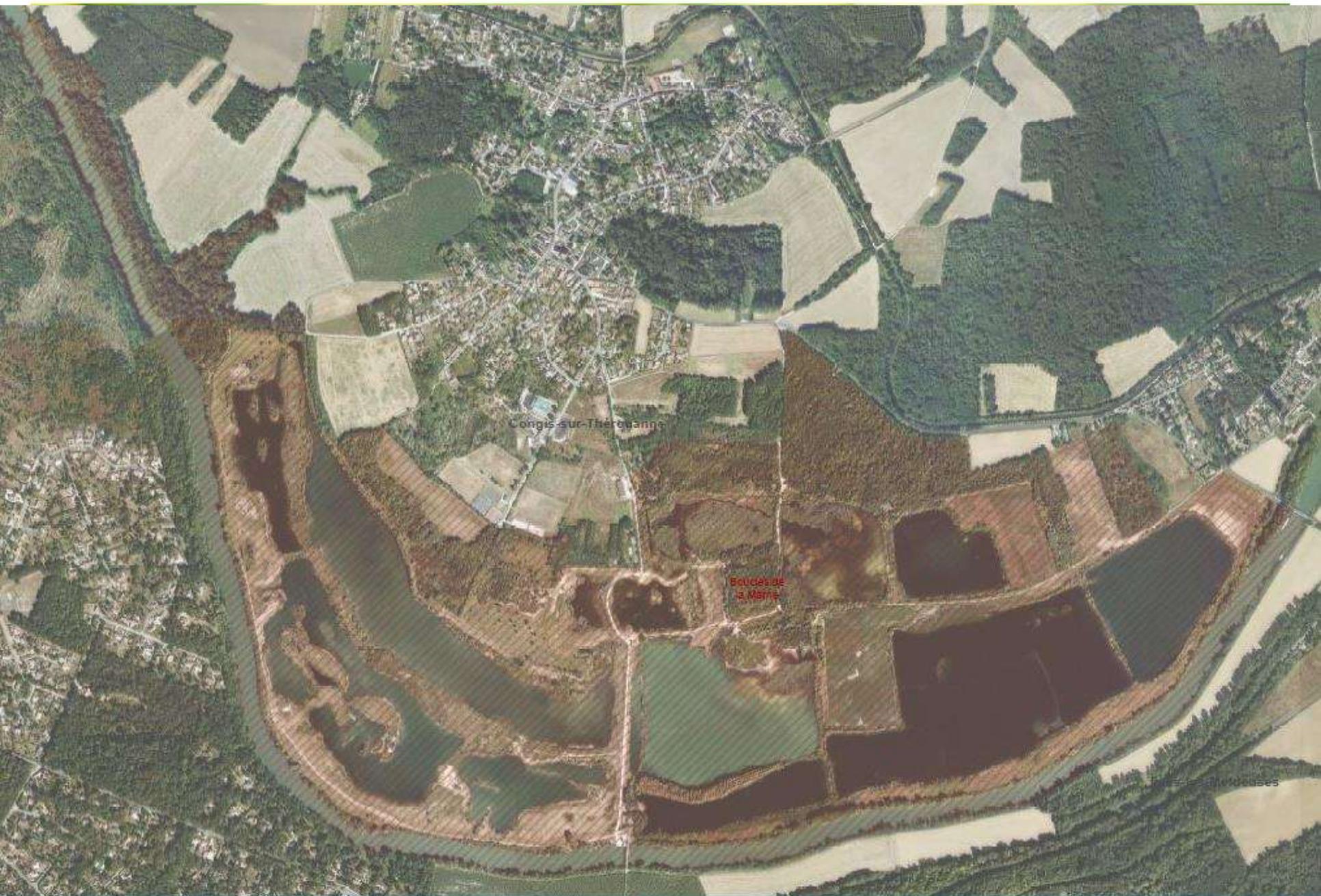
105



Meadow

Wetland Buffer









Ocquerre

Lizy-sur-Ouq

Mary-sur-Marne

Coudis-sur-Therouanne

Tancrou

Isles-les-Meldeuses

Jaignes

Armentieres-en-Brie

Changis-sur-Marne

Ussy-sur-Ma

110

Changis-sur-Marne

Changis-sur-Marne









Sainte-Aulde

Sainte-Aulde

Chamigny

Luzancy

Nanteuil-sur-Mame

Méry-sur-Mame

Saacy-sur-Mame